7050 JEAN-TALON
EST PRÈS DES GALERIES D'ANJOU
352-1010
LA HAUTE TECHNOLOGIE
Nikon
POUR VOS LUNETTES

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GUESS? U.S.A.

MONTRÉAL, VENDREDI 3 NOVEMBRE 1995 | 112e ANNÉE No 14 | 60 PAGES, 4 CAHIERS | Iles-de-la-Madeleine 1 $ Floride 1,60 $ US | 60¢ Taxes en sus

Le français sera enseigné avec plus de rigueur au secondaire

Le nouveau programme entrera en vigueur à l'automne 1997

MICHÈLE OUIMET

Virage majeur dans l'enseignement du français au secondaire : à partir de septembre 1997, les élèves devront lire des oeuvres littéraires et faire plus de grammaire.

M. Garon a approuvé, mercredi, un nouveau programme de français qui apporte des changements substantiels. Les ministres précédents, Lucienne Robillard et Michel Pagé, avaient déjà resserré certains critères, mais sans grand succès : cette année, à peine 54 pour cent des cégepiens ont réussi le test de français.

« Je veux qu'il y ait plus de rigueur et que l'écrit reprenne sa place », a expliqué, hier soir, à *La Presse* le ministre de l'Éducation, Jean Garon.

Jean Garon a eu la main plus lourde que ses prédécesseurs. Il n'a pas tout bousculé mais il a donné un sérieux coup de barre. Il rend obligatoire la lecture de quatre oeuvres littéraires par année, alors que Michel Pagé s'était contenté d'en faire la suggestion. Actuellement, les élèves passent beaucoup de temps à lire des articles de journaux, des modes d'emploi ou encore des baux. Cette époque est finie, a précisé M. Garon.

« On revient aux auteurs », a-t-il dit.

Les élèves pourront lire des oeuvres classiques ou contemporaines, des auteurs français ou québécois. Chaque école pourra faire son choix à partir d'une liste préparée par le ministère. Les élèves devront également lire des poèmes et en quatrième et cinquième secondaire, ils étudieront aussi des oeuvres dramatiques. Comme Molière ou Marcel Dubé, a précisé le ministre Garon.

La grammaire et les règles de fonctionnement de la langue seront enseignées de façon plus systématique. Il y aura plus de rigueur et plus d'exigences aussi.

VOIR FRANÇAIS EN A2

■ Les jeunes d'ici sont forts en rédaction, mais faibles en grammaire et syntaxe Page A9

Le ministre de l'Éducation du Québec, Jean Garon.

Météo

Nuageux avec averses
max 14 / min 2
page S 16

Économie

Tout va pour le mieux sur les marchés financiers
page C 1

Actualités

La police abat l'auteur d'une prise d'otages à Miami
page C 12

Girerd

Index

Annonces classées	
- immobilier	B12, B13
- marchandises	B13, B14
- emplois	B14
- automobile	B15, C9, C10
- propositions d'affaires	C10
Arts et spectacles	B5 àB11
- horaires-spectacles	B10
- télé-horaires	B7
Bandes dessinées	B13
Bridge	C10
Décès	C10
Économie	C1 à C8
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	B12
Feuilleton	B15
Horoscope	B14
Le monde	A14
Loteries	B11
Mots croisés	C9, S10
Mot mystère	B14
Opinions	B3
Politique	B1, B4
Tabloïd Sports	
- Pierre Ladouceur	S5

6 21924 98765 1

Richard Le Hir quitte le cabinet

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Source d'embarras pour Jacques Parizeau depuis sa nomination, au Conseil des ministres, le ministre de la Restructuration, Richard Le Hir, a annoncé hier qu'il démissionnait du Conseil des ministres.

Dans une lettre qu'il a rendue publique hier, M. Le Hir indique qu'il compte rester député d'Iberville pour l'instant, car il se donne quelques semaines de vacances pour réfléchir à son avenir.

Des sources fiables ont indiqué hier à *La Presse* que le Conseil des ministres de mercredi avait été plutôt éprouvant pour le ministre Le Hir. Dans un post-mortem spontané de la campagne référendaire, il s'est fait apostropher par plusieurs.

Richard Le Hir

De fortes apparences de conflit d'intérêts dans l'attribution des contrats à son ministère avaient plongé dans un profond embarras le gouvernement Parizeau à un moment névralgique : le lancement du débat sur la question référendaire à l'Assemblée nationale.

Son départ, le 9 novembre prochain, coïncidera avec d'autres changements, vraisemblablement mineurs, dans le Conseil des ministres. Pour l'essentiel, il s'agira d'une chaise musicale, de transferts de responsabilités.

Dans l'entourage de Jacques Parizeau. on soutient que la démission n'a pas été réclamée. Mais déjà, en campagne référendaire, le premier ministre avait soutenu que le secrétariat à la Restructuration n'avait plus sa raison d'être une fois terminées les études — fort controversées — qu'il devait produire. Le Vérificateur général du Québec a reçu le mandat d'enquêter sur l'attribution des contrats par l'équipe de M. Le Hir. Son rapport est attendu avant les fêtes.

Dès son saut dans l'arène politique, Richard Le Hir a été un boulet pour le Parti québécois. En campagne électorale, il a lais-

VOIR LE HIR EN A2

UN CHOIX DIFFICILE

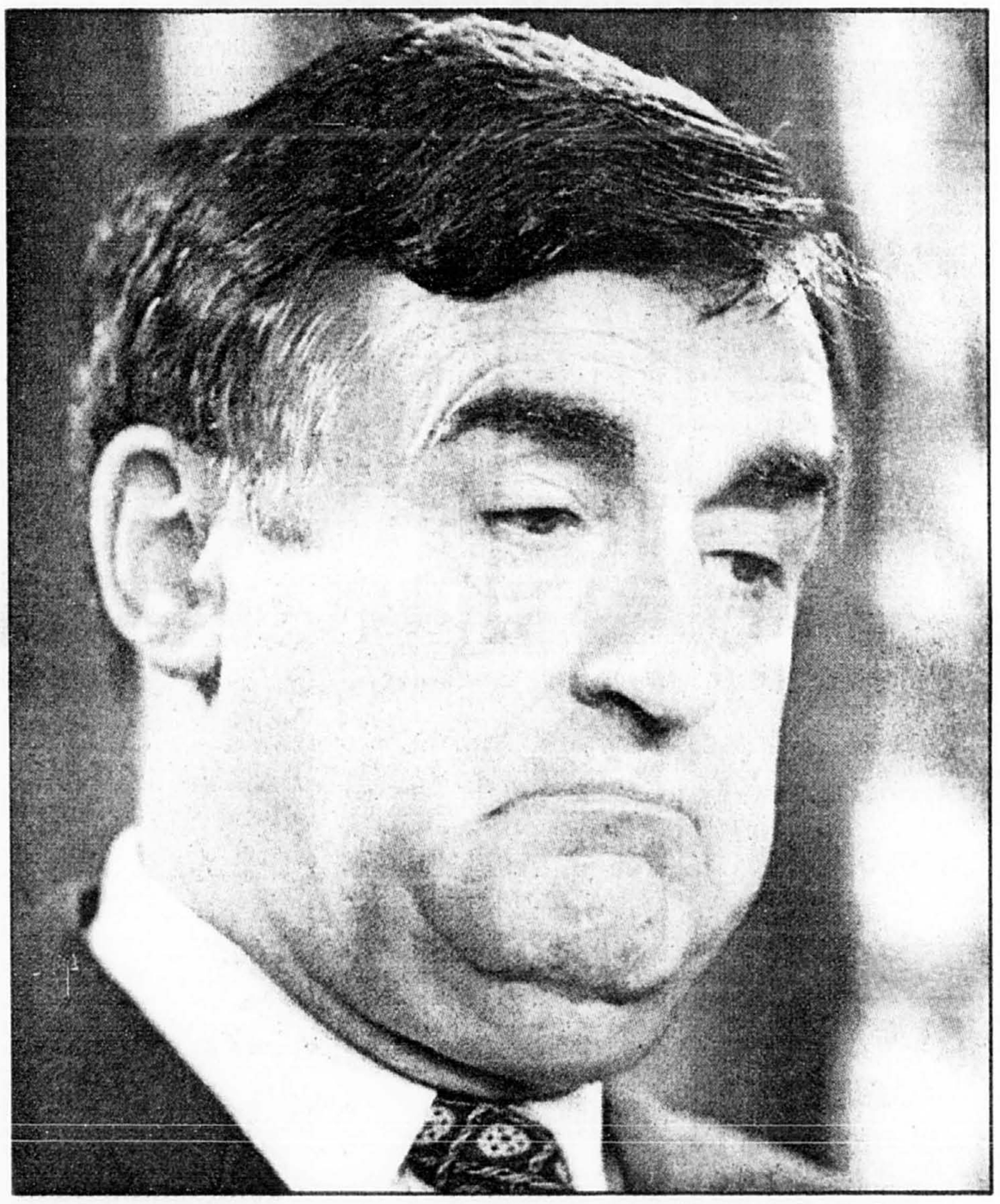

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, décidera de son avenir dans trois semaines.

Lucien Bouchard hésite entre la vie familiale et la direction du PQ

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse

OTTAWA

Lucien Bouchard se donne jusqu'à la semaine du 20 novembre pour décider, avec son épouse Audrey Best, de son avenir. Au cours d'un point de presse hier, le chef du Bloc québécois a confirmé qu'il était confronté à un choix difficile entre sa vie familiale et l'appel général à prendre la direction du mouvement souverainiste québécois en remplacement du premier ministre Jacques Parizeau.

« Je suis troublé, a-t-il admis. Je sens la pression très forte, je la vois », a-t-il ajouté en précisant qu'il comptait profiter de la semaine de relâche parlementaire de la mi-novembre pour faire le point avec sa famille.

Rappelant qu'il aura bientôt 57 ans, qu'il a deux jeunes enfants et qu'il a presque succombé à une grave maladie il n'y a pas un an, Lucien Bouchard a longuement insisté sur le fait que son épouse avait déjà fait plus que sa part pour l'appuyer en politique depuis cinq ans.

« Il est bien connu que ma femme n'est pas folle de la politique. Nous avions convenu que tout cela serait terminé après le référendum, que nous

VOIR BOUCHARD EN A2

Le Québec freine son immigration

FRANÇOIS BERGER

Le Québec met un frein à l'immigration au moment où des dizaines de milliers d'étrangers désirent s'y établir, dont un fort contingent en provenance des pays arabes et de l'Algérie en particulier.

Le Québec ne va accueillir que 27 000 immigrants cette année, à peu près le même nombre que l'an dernier. C'est 40 pour cent de moins que les quelque 46 000 immigrants arrivés en moyenne chaque année au début de la décennie 1990.

Pour l'année prochaine, le gouvernement québécois a annoncé son intention de limiter encore à 27 000 le nombre de nouveaux arrivants. Cela ne représente que 13 pour cent de l'immigration totale admise au Canada, alors que le Québec compte pour le quart de la population.

Une entente fédérale-provinciale, signée en 1991, permet pourtant au Québec d'admettre jusqu'à 30 pour cent des immigrants entrant au Canada. Ottawa a d'ailleurs annoncé cette semaine qu'il admettra jusqu'à 220 000 immigrants en 1996, 2 pour cent de plus que cette année.

La chute du nombre d'immigrants admis au Québec, tandis qu'il continue d'augmenter en Ontario et en Colombie-Britannique, est avant tout attribuable à la mauvaise conjoncture économique qui ne permet pas d'offrir suffisamment d'emplois aux nouveaux arrivants, a expliqué hier à *La Presse* M. Yvan Turcotte, directeur des politiques et des programmes d'immigration au gouvernement québécois.

Le gouvernement du Québec a dû resserrer ses critères de sélection en fonction de la capacité d'intégration de l'économie québécoise. D'autre part, les frictions engendrées notamment dans les écoles par une présence accrue des enfants allophones (dont la langue est autre que le français ou l'anglais) ont aussi contribué au frein appliqué par Québec en matière d'immigration.

Pourtant, des dizaines de milliers de candidats à l'immigration se ruent aux portes du Québec en présentant des demandes aux services d'immigration québécois répartis dans une dizaine de pays.

Le plus gros contingent d'aspirants à l'immigration québécoise provient des pays arabes. L'Algérie, avec plus de 10 000 candidats l'an dernier, le Liban (plus de 5000), le Maroc (près de 5000) et la Tunisie (plus de 1500) représentent à eux seuls plus du quart des 64 400 cas examinés l'an dernier par les fonctionnaires du ministère de l'Immigration en poste à l'étranger.

Il y a eu l'an dernier près de 11 000 candidats à l'immigration en provenance de France (il s'agit de personnes nées dans ce pays, où on trouve un grand nombre de descendants d'immigrants arabes). La France est le premier pays demandeur pour le Québec, suivi de très près par l'Algérie et ensuite par la Roumanie (6400 demandes en 1994).

Malgré le fait que la majorité des demandeurs proviennent de

VOIR QUÉBEC EN A2

Chrétien aurait pu théoriquement bloquer un OUI

Il dispose de cinq outils juridiques pour assurer la « stabilité politique » du pays

MARIE-CLAUDE LORTIE

S'il était prêt à aller à la toute dernière limite de ses pouvoirs ou à violer des conventions constitutionnelles et à en payer le prix politique, le premier ministre du Canada aurait pu bloquer l'accession du Québec à l'indépendance si le OUI avait gagné par une faible majorité et il pourrait empêcher la tenue d'un nouveau référendum.

Personne ne sait exactement ce que Jean Chrétien avait en tête mardi, à la Chambre des communes, quand il a laissé entendre qu'il aurait été prêt à bloquer le processus de sécession si le OUI avait obtenu une faible majorité et personne ne sait non plus ce qu'il entend faire pour s'assurer que le pays ne soit pas de nouveau plongé dans un suspense référendaire.

Mais selon Me Jacques Frémont, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal, le premier ministre dispose de quatre ou cinq outils qui lui permettent, en théorie à tout le moins, d'intervenir.

Le juriste tient toutefois à préciser qu'il s'agit là d'un exercice purement théorique, l'à-propos et la légitimité de l'utilisation de tels outils devant faire l'objet d'un tout autre débat.

D'abord, explique Me Frémont, M. Chrétien aurait pu demander à la Cour suprême de se prononcer. Selon le juriste, il est important de se rappeler que la tenue d'un vote populaire pour amorcer un processus de sécession, même si elle est « légitime », n'est prévue nulle part dans la Constitution.

Le seul moyen strictement légal de chan-

VOIR CHRÉTIEN EN A2

la Baie services à domicile
Une semaine seulement! — Voir notre annonce dans le cahier A!
NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!*
Nettoyage avec prime!
Appelez du lundi au samedi de 8 h à 18 h
339-5420
*Rabais équivalant à la TPS et la TVQ. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. L'offre prend fin le 4 novembre 1995.
NETTOYAGE DE TAPIS
NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!*
14 $ par pièce (Minimum deux pièces)
74 $ maison complète (5 pièces, 13 marches, plus 1 vestibule)
NETTOYAGE DE MEUBLES
NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!*
49 $ un canapé ou 2 fauteuils
PRIME : 10 $ DE RABAIS
sur la facture totale lorsque vous combinez deux de ces offres lors du même rendez-vous.

Demain dans *La Presse*

Spectacles

Ça marche fort pour Patrick Huard

■ Patrick Huard l'humoriste vient de recevoir un Billet d'or : 200 000 spectateurs ont vu son spectacle. Patrick Huard l'animateur sera à la barre du grand bateau de l'ADISQ qui présente demain soir son 17e Gala en direct de l'aréna Maurice Richard (SRC à 19 h). Patrick Huard le producteur s'apprête à se lancer dans la comédie musicale avec « Demain matin, Montréal m'attend ». Jean Beaunoyer a rencontré ce drôle de gars qui dort quatre heures par nuit et qui parle de liberté...

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

❑ à Montréal : Centre des donneurs, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h ;

❑ à Saint-Vincent-de-Paul : Commission scolaire des Écores, école Georges-Vanier, 3995, boul. Lévesque Est, de 11 h à 20 h. Objectif : 450 donneurs ;

❑ à Repentigny : Place de Repentigny, Association des marchands et les Chevaliers de Colomb, 155, rue Notre-Dame, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 125 donneurs ;

❑ à Granby : Les Galeries de Granby, cour K-Mart, 40, rue Évangéline, de 10 h 30 à 20 h 30. Objectif : 320 donneurs.

Question du jour

L'Express InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Les cols bleus, en conflit avec l'administration municipale depuis deux ans, ont-ils raison de reprendre leur grève des heures supplémentaires à compter du 10 novembre?

Selon vous, Lucien Bouchard doit-il quitter le Bloc québécois à Ottawa et venir diriger le gouvernement du Québec? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 49,7 % **Non: 50,3 %**

Bell La Presse

16 813 116 $

Merci!

Centraide du Grand Montréal

493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tel.: (514) 288-1261

La valeur de votre don

Se réinsérer socialement par l'apprentissage des métiers d'arts. Voilà ce que l'**Atelier d'artisanat centre-ville** propose aux personnes qui vivent ou qui ont vécu des problèmes psychiatriques.

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

La quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres	216
à quatre chiffres	2150

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	**GRANDES ANNONCES**	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

00445

CODE DU JOUR **44-5** VENDREDI 3 NOVEMBRE 1995

Suite de la Une

FRANÇAIS

Le français sera enseigné avec plus de rigueur au secondaire

La pondération sera également modifié afin de mettre plus d'emphase sur l'écrit. Avec le nouveau programme, la lecture comptera pour 40 pour cent de la note, l'écriture 40 pour cent et la communication orale 20 pour cent, au premier cycle du secondaire ; en quatrième et cinquième secondaire, la pondération sera de 50 pour cent en lecture, 40 pour cent en écriture et 10 pour cent seulement en communication orale.

Actuellement, il n'y a pas de pondération, sauf en cinquième secondaire où 50 pour cent de la note est accordée à la lecture, 25 pour cent à l'écriture et 25 pour cent à la communication orale.

Le nouveau programme élaborera aussi des « profils de sortie », une idée chère à Lucienne Robillard. Un comité des sages, présidé par le recteur de l'UQAM, Claude Corbo, avait même pondu un document qui s'est finalement perdu quelque part dans les dédales du ministère.

Ces profils de sortie indiqueront ce que l'élève doit connaître et maîtriser pendant les différentes étapes de son secondaire.

M. Garon a ajouté un autre volet à son nouveau programme : un concours national en français. C'est son bébé.

« Je me suis dit qu'il fallait ajouter quelque chose, a-t-il dit, et c'est là que j'ai pensé au concours. »

Il y aura trois catégories : une dictée, une composition et un concours oratoire. Le concours se déroulera d'abord dans chaque école, puis dans les régions et enfin au niveau national. Il y aura des médailles et des prix. « Pas des petits prix de 50 *piasses* pis de 100 *piasses* », a précisé Jean Garon, qui a l'intention de donner des montants substantiels.

Et les états généraux, alors ?

Pourquoi M. Garon annonce-t-il un nouveau programme de français alors que le Québec est en train de repenser tout son système d'éducation ? Le ministre n'est-il pas en train de court-circuiter ses propres états généraux ?

Non, a-t-il répondu. Lorsqu'il a été nommé à l'Éducation, il a demandé à ses fonctionnaires d'élaborer un nouveau programme de français. « Quand j'ai vu ça (le nouveau programme), je me suis longtemps posé la question : qu'est-ce que je fais ? J'attends à l'été 1996, à la fin des états généraux, ou je l'adopte maintenant et le public pourra en débattre ? »

M. Garon a opté pour la deuxième solution. Il a d'ailleurs précisé qu'il était prêt à modifier son programme si les critiques étaient pertinentes.

De plus, la pression pour le changement était très forte. Tout le monde critiquait l'enseignement du français au secondaire, même les étudiants.

M. Garon a signé le nouveau programme mercredi. Il est maintenant chez l'imprimeur. C'est une brique de 175 pages qui décrit ce que les élèves devront apprendre pendant les cinq années de leur secondaire. Il sera bientôt disponible.

Le nouveau programme entrera en vigueur en septembre 1997. En attendant, les élèves continuent de lire des articles de journaux, des modes d'emploi, des baux...❑

BOUCHARD

Un choix difficile

serions à la fin d'un cycle », a-t-il indiqué. Mais il a également fait valoir qu'il avait fait le référendum « pour finir quelque chose qui n'est finalement pas nécessairement vraiment fini ».

Le simple fait que M. Bouchard évoque son départ de la vie publique a suffi hier à faire grimper le dollar canadien sur les marchés boursiers. Plusieurs analystes calculent en effet que sans lui, l'option souverainiste a peu de chances de connaître une nouvelle flambée dans un avenir rapproché.

Mais si Lucien Bouchard hésite entre la chaise de premier ministre à Québec et un poste d'avocat dans le secteur privé, personne ne s'attend à ce qu'il continue de diriger le Bloc québécois à la Chambre des communes.

Même si le chef bloquiste compte ce scénario parmi les hypothèses qu'il étudie actuellement, il a reconnu qu'elles « ne pesaient pas aussi lourd les unes que les autres ». Selon plusieurs sources, il est exclu que M. Bouchard choisisse de continuer sa carrière politique à Ottawa plutôt qu'à Québec.

Cela signifie que la question du leadership de la formation souverainiste fédérale se posera dans un avenir très rapproché puisqu'avec ou sans Lucien Bouchard, la quasi-totalité des députés du Bloc québécois ont convenu de prolonger leur séjour à Ottawa au moins jusqu'aux prochaines élections.

Au terme d'une rencontre mercredi soir, seulement une poignée d'entre eux, quatre ou cinq, étaient encore en réflexion sur la question. Mais même si certains finissaient par quitter la politique fédérale, cela ne signifie pas que le Bloc céderait automatiquement sa place d'opposition officielle au Parti réformiste.

Le cas échéant, le Bloc québécois entend en effet présenter des candidats aux élections partielles qui suivraient des démissions. À première vue, ses chances de l'emporter de nouveau dans la plupart des comtés qu'il détient actuellement sont excellentes. C'est notamment le cas du comté de Lac-Saint-Jean détenu par Lucien Bouchard lui-même.

Il n'est pas non plus exclu que des élections partielles permettent au Bloc de recruter un nouveau chef à l'extérieur de ses rangs actuels. Il se trouve certainement parmi les députés du Bloc des aspirants à la succession de Lucien Bouchard. À cet égard, le nom du leader parlementaire et député de Roberval Michel Gauthier circule depuis longtemps. ❑

LE HIR

Richard Le Hir quitte le cabinet

sé tomber qu'un Québec souverain pourrait utiliser la devise américaine. Il a ajouté par la suite que le PQ n'accepterait pas un NON au référendum. Il y en aurait un second, avait-il dit, rappelant les deux appels au peuple avant que Terre-Neuve n'adhère au Canada.

Durant la campagne électorale, *La Presse* a révélé que le candidat souverainiste avait été l'année précédente l'un des stratèges de Canada 125, une opération de promotion du fédéralisme.

L'ancien président de l'Association des manufacturiers s'est aussi publiquement opposé au projet de Québec de lever une taxe de 1 pour cent sur la masse salariale pour la formation professionnelle.

Dans sa lettre, M. Le Hir souligne que « l'année vécue dans cette fonction a été particulièrement éprouvante » et souligne qu'il avait en août dernier refusé des offres de retourner au secteur privé.

M. Le Hir rappelle ses hésitations avant de sauter dans l'arène politique pour les élections de septembre 1994 et souligne l'insistance du chef péquiste Jacques Parizeau à le voir porter la bannière péquiste alors.

« Je ne croyais pas véritablement avoir l'étoffe d'un politicien », avoue-t-il, soulignant que la langue de bois n'est pas son fort.

« J'ai eu le tort de dire à un moment inopportun des choses vraies sur 'l'enclenchement', la monnaie, la nécessité de procéder à un second référendum si on ne remportait pas le premier, dans l'éventualité d'un résultat serré », a-t-il dit.

Remerciant Jacques Parizeau de l'avoir nommé au cabinet, il confie d'emblée ne toujours pas comprendre pourquoi on l'avait envoyé à la Restructuration, un dossier demandant à la fois une longue expérience politique et des racines au Parti québécois, deux choses qui lui faisaient défaut.

Cible quotidienne de l'opposition, il souligne « avoir réussi à livrer la marchandise » en dépit de l'adversité. « Les résultats du référendum démontrent amplement que nous n'avons pas perdu la bataille des chiffres et des arguments », ajoute-t-il. « Si nous l'avions perdue, les forces du OUI auraient été lessivées », affirme-t-il.

Dès son arrivée dans la campagne, Lucien Bouchard avait toutefois fait table rase des fameuses « études Le Hir », source quotidienne de gêne pour le gouvernement.❑

QUÉBEC

Le Québec freine son immigration

pays où la langue française est parlée, parfois comme langue seconde, seulement 35 pour cent des immigrants admis au Québec connaissent le français. Outre les immigrants asiatiques, qui ne connaissent généralement pas le français, les ressortissants des pays arabes ne parlent souvent que leur langue maternelle (sans compter que l'anglais a maintenant remplacé le français comme langue seconde chez les jeunes de nombreux pays arabes).

Des 64 400 demandes d'immigration examinées l'an dernier à l'étranger (il y a aussi un nombre indéterminé de demandes en attente d'examen), 37,6 pour cent ont passé le premier stade de sélection, a indiqué hier un responsable des statistiques au ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Il y a eu l'an dernier une hausse de 12,7 pour cent du nombre de demandes d'immigration présentées aux bureaux du Québec à l'étranger, pendant que le gouvernement diminuait de 38 pour cent le nombe d'immigrants admis sur son territoire (de 44 385 en 1993 à 27 102 en 1994).

Pour les neuf premiers mois de 1995, 45 422 demandes formelles d'immigration ont été déposées dans les représentations du Québec à l'étranger. Le taux d'acceptation a été de 36,8 pour cent.

Le gouvernement québécois s'est engagé à accueillir 5130 réfugiés en 1996, beaucoup moins que depuis le début des années 1990 (plus de 7000 cette année et jusqu'à près de 16 000 en 1991).

« Nous espérons que la diminution des niveaux d'immigration n'est que temporaire », a commenté hier Mme Rivka Augenfeld, présidente de la Table de concertation des organismes de Montréal au service des réfugiés. Cette association représente 70 groupes communautaires.

« Le nombre de réfugiés dans le monde n'est pas en diminution », a-t-elle ajouté en citant le chiffre de 27 millions de personnes recensées par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Le gouvernement du Québec a d'autre part annoncé hier que tous les engagements de parrainage de conjoints immigrants ont une durée de trois ans. Québec avait ramené, le 31 octobre 1994, de dix à trois ans la durée des parrainages de conjoints, mais la mesure ne s'appliquait pas aux engagements pris avant cette date. Depuis hier, la mesure est devenue rétroactive et tous les parrainages vieux de plus de trois ans sont devenus caducs.❑

CHRÉTIEN

Chrétien aurait pu théoriquement bloquer un OUI

ger la structure du Canada est d'utiliser la formule d'amendement prévue par la Constitution. Ainsi, le premier ministre aurait pu demander à la Cour suprême de se prononcer sur les décisions en ce sens du gouvernement québécois, en utilisant des arguments allant dans le même sens que ceux invoqués par Me Guy Bertrand, dans sa requête pour bloquer la tenue même du référendum.

Toutefois, ce processus aurait pu être long.

Pour aller plus vite, le premier ministre aurait pu demander au lieutenant-gouverneur du Québec de ne pas sanctionner la loi qu'aurait adoptée l'Assemblée nationale après une victoire du OUI, pour confirmer l'intention du Québec d'accéder à l'indépendance à l'intérieur d'un délai d'un an. La convention constitutionnelle voulant que les élus aient le dernier mot aurait cependant été ainsi violée.

« Dans des circonstances graves, ces pouvoirs peuvent être utilisés. Mais c'est vraiment à la marge, explique Me Frémont. Et il aurait été légitime alors de se demander, à ce moment-là : est-ce qu'on est encore dans un État de droit ? »

Autre outil dont aurait pu disposer le premier ministre : le pouvoir de réserve et de désaveu du gouvernement fédéral. Ce pouvoir, qui est inscrit dans la Constitution de 1867, permet à Ottawa de retarder ou d'empêcher l'exécution d'une loi provinciale. Mais il n'a pas été utilisé depuis 1943. « On se demande actuellement si ce pouvoir n'est pas devenu désuet. La convention voudrait en effet qu'il soit caduc. Il y a des doutes », indique Me Frémont.

Ensuite, le premier ministre aurait pu utiliser un des articles de la Constitution de 1867 selon lequel il revient à Ottawa de veiller à la paix, l'ordre et au « bon gouvernement ».

Cet article permet à Ottawa d'adopter des lois dans des champs de compétence provinciale si l'urgence d'une question pancanadienne le justifie. C'est cet article que le gouvernement Trudeau a utilisé en 1976 pour imposer la Loi anti-inflation et c'est la dernière fois qu'on l'a ainsi invoqué.

Le premier ministre aurait pu utiliser cette disposition pour mettre en place des mesures bloquant celles adoptées par le gouvernement du Québec.

Finalement, le premier ministre aurait aussi pu, techniquement parlant, invoquer la Loi sur les mesures d'urgence — la nouvelle version de l'ancienne Loi sur les mesures de guerre, atténuée pour tenir compte des exigences de la Charte des droits et libertés.

Par décret, le gouvernement peut ainsi imposer l'état d'urgence, empêcher les manifestations, les assemblées publiques, bref, paralyser la vie publique et politique de la province.❑

Les provinces de l'Ouest réclament plus d'autonomie

Presse Canadienne

YORKTON, Saskatchewan

■ Les premiers ministres des provinces de l'Ouest ont demandé à Ottawa de leur accorder une plus grande autonomie et ont brandi le drapeau d'un pays uni, alors qu'ils concluaient hier leur rencontre annuelle.

Au terme de ce qui était la première rencontre formelle de chefs de gouvernemnts canadiens depuis le référendum, ceux-ci ont également lancé un appel à une conférence des premiers ministres canadiens afin de discuter de l'avenir du Canada. Le désir des premiers ministres de l'Ouest d'obtenir davantage de pouvoirs est commun à tous leurs homologues canadiens, y compris celui du Québec, a affirmé l'hôte de la conférence, Roy Romanow.Selon lui, de nouvelles ententes sur des questions administratives pourraient persuader le Québec de participer à des pourparlers constitutionnels.

Mais il est encore trop tôt pour entrer dans des discussions constitutionnelles, préviennent les premiers ministres Ralph Klein (Alberta) et Mike Harcourt (Colombie-Britannique), qui veulent pouvoir parler à leurs propres électeurs avant que ne soit organisées de telles négociations.

Ils ne se disent pas pressés de reprendre ces négociations, tant que la loi ne les y obligera pas, soit en 1997.

Le premier ministre manitobain, Gary Filmon, déclare par exemple qu'il ne serait pas en faveur de discussions sur des modifications constitutionnelles avant cette date.

Les premiers ministres devraient plutôt s'entendre sur la décentralisation de pouvoirs au profit des provinces par le biais d'ententes ne nécessitant pas de changements constitutionnels, ont dit les participants à cette conférence.

Quant aux plaintes habituelles à l'égard d'Ottawa, accusé de se défaire de certaines responsabilités sur le dos des provinces, elles ont pris un caractère d'urgence cette année, à la lumière du dernier budget fédéral et de son plan de réductions de 7 milliards des programmes sociaux.

Ottawa ne peut plus continuer de couper dans ses paiements tout en dictant ses standards en santé, en éducation et en services sociaux, ont prévenu les chefs de gouvernement.

Le mot du jour CONCOURS La Presse

DANS *LA PRESSE* AUJOURD'HUI

ON Y GAGNE, ON Y GAGNE

Tous les détails dans ce cahier

Cinq abonnements saisonniers de ski de soirée dans toutes les stations de la Vallée de Saint-Sauveur d'une valeur de 1 000 $!

La Presse

La Ville de Montréal refuse au chef de l'opposition l'accès à un document concernant son quartier

Le conseiller André Lavallée doit faire appel à la Commission d'accès à l'information

PIERRE GINGRAS

■ Le chef de l'opposition à la Ville de Montréal, André Lavallée, du RCM, vient de faire appel à la Commission d'accès à l'information pour obtenir des documents au sujet d'un règlement zonage adopté récemment par le Comité exécutif.

Le hic, c'est que les informations recherchées concernent un grand terrain d'Hydro-Québec situé dans le quartier dont M. Lavallée est le conseiller.

Hier, au cours d'une conférence devant les étudiants de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, il a expliqué qu'on lui avait remis copie du règlement adopté. Mais quand il a réclamé le dossier sur lequel s'était appuyé le Comité exécutif pour prendre sa décision, on l'a référé au greffier de la Ville qui a refusé de le lui remettre, disant qu'il devait en faire la demande à la Commission d'accès à l'information.

Le nouveau règlement permet à Hydro-Québec de vendre à des fins résidentielles les terrains où était située la ligne électrique située le long de la rue Charlemagne et démantelée il y a quelques années.

M. Lavallée, qui faisait le bilan de la première année de l'administration de Vision Montréal en matière d'urbanisme, a pourfendu le maire Bourque. « Le défaut majeur de Pierre Bourque est de prendre seul ses décisions. Je crains que la ville ne devienne un désert d'idées comme c'était le cas sous l'administration Drapeau, une époque où le public s'est finalement désintéressé de la politique municipale ».

Il a déploré que l'administration actuelle fasse fi du plan d'urbanisme de la ville pourtant adopté à la suite d'un large consensus, a t-il dit. Il estime que les nouvelles instances de consultation dans les quartiers n'ont pas un mandat assez vaste.

« On s'occupe de propreté et d'écologie, mais ce n'est pas assez. Il est vrai que la population veut une ville propre mais elle veut aussi une ville prospère. Et nous risquons d'avoir une ville très pauvre au train où vont les choses. La situation économique a changé et l'administration Bourque ne s'est pas adaptée à cette nouvelle réalité », a t-il dit.

Un maire absent

Il a dénoncé le silence de l'administration Bourque qui refuse toujours depuis quatre mois, dit-il, de donner à l'opposition la description de tâche des dizaines de cadres qui ont été mutés. Il a aussi déploré que le maire Bourque soit actuellement en Asie pour une période d'un mois, à un moment où il devrait être au gouvernail.

« M. Bourque est en Asie pour un mois. Pourtant on doit adopter dans les jours qui viennent le budget de la CUM et le maire qui est aussi le président du Conseil de la CUM sera absent. C'est inadmissible », dit M. Lavallée.

Pas de hausse des tarifs locaux à la STRSM

MARTHA GAGNON

■ Les usagers du transport en commun de la Rive-Sud peuvent se réjouir puisqu'il n'y aura pas de hausse des tarifs locaux même si on procèdera à l'achat de 28 nouveaux autobus.

C'est ce qu'a annoncé hier soir le président de la Société de transport de la Rive-Sud, Claude Gladu, lors de l'adoption du budget 1996. « Le bilan et les résultats sont tout à fait remarquables », a-t-il souligné. Le budget de 96 millions est même inférieur de 1,1 million à celui de l'an dernier. « Un exploit attribuable au contrôle serré des dépenses », a souligné le président. Le programme de mise à la retraite fait partie des différentes mesures de rationalisation. Plus de 50 chauffeurs s'en sont prévalus.

En plus du gel des tarifs qui n'ont pas été augmentés depuis 1993, les quote-parts des municipalités demeurent les mêmes. Les revenus provenant de cette contribution totalisent 42,5 millions. La STRSM achètera 28 nouveaux autobus à plancher bas pour lesquels elle dépensera 150 000 dollars chacun en puisant à même le budget d'opérations.

En fait, les choses vont tellement bien à la STRSM que l'on a même inventé une nouvelle expression, celle du « virage client ». Le tarif régulier de la carte locale demeure donc à 54,50 dollars, le tarif intermédiaire (pour les 18 à 21 ans) à 40 dollars et le tarif réduit (pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans) à 28,80 dollars. Le passage simple régulier est de 2,55 dollars. La Société ignore toutefois si le tarif régional, déterminé par le Conseil métropolitain de transport en commun, connaîtra une augmentation.

Une épée de Damoclès

La Société note toutefois une diminution des déplacements de 2 % au 30 septembre 1995. Elle est toutefois confiante que cette tendance à la baisse s'atténuera. Le nombre d'usagers se situe autour de 70 000 par jour.

Il y a toutefois une épée de Damoclès qui pend au-dessus de la STRSM : la réforme du ministre des Transports Jacques Léonard qui pourrait coûter 10 millions à la Société. Le président, qui est aussi maire de Longueuil, n'a pas caché ses inquiétudes. « Si la réforme était adoptée sans modification, cela aurait des conséquences majeures sur la STRSM qui devrait, entre autres, collaborer au paiement de la dette de la STCUM. »

Par ailleurs, M. Gladu n'a pas voulu commenter les négociations présentement en cours entre la STRSM et les chauffeurs. Il a seulement expliqué que les 875 employés seraient bientôt invités à connaître et à appuyer les objectifs de la Société.

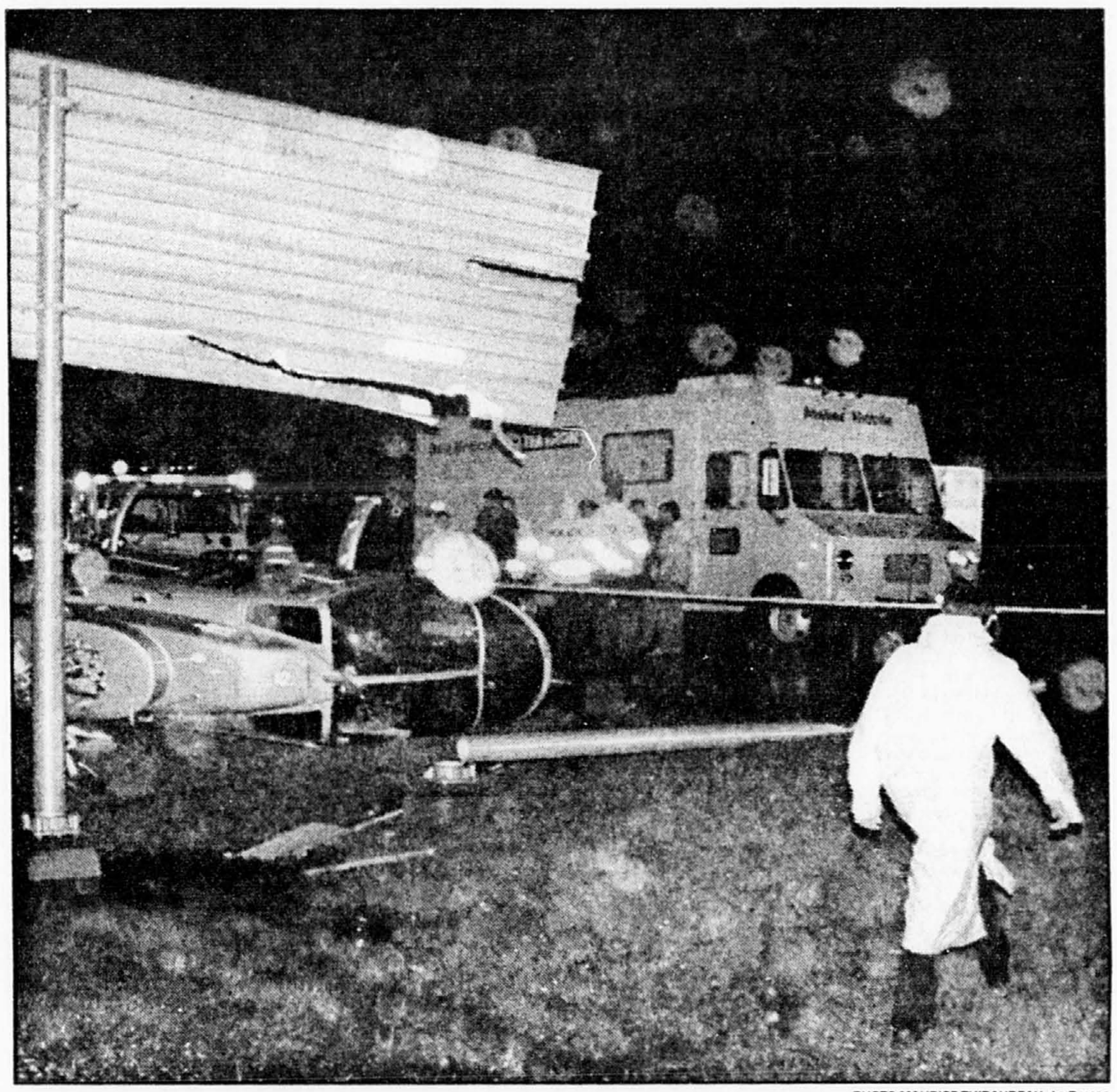

PHOTO MAURICE THIBAUDEAU, *La Presse*

Un pilote d'hélicopère l'a échappé belle !

Un pilote d'hélicoptère âgé de 54 ans a été légèrement blessé hier, vers 16h30, après que son appareil se fut posé en catastrophe en bordure de l'autoroute 640, près de la 25e avenue, à Saint-Eustache. Selon la SQ, le pilote, qui suivait un autre hélicoptère à basse altitude en direction de l'usine de Bell Helicoptères, à Mirabel, a dû réaliser une manoeuvre soudaine afin de ne pas entrer en collision avec des câbles électriques d'Hydro-Québec que son prédécesseur avait su éviter. Son geste aurait alors précipité l'hélicoptère vers le sol, où il s'est finalement posé après avoir fauché une pancarte de signalisation. La victime, originaire de Mississauga, en Ontario, a été transportée au centre hospitalier de Saint-Eustache pour recevoir des soins mineurs. Les deux passagers s'en sont tirés indemnes.

La police remet la main au collet de James White

Ce violent criminel s'était évadé dans des circonstances obscures de la prison de Saint-Jérôme

ANDRÉ NOËL

■ James White, un dangereux criminel qui s'est évadé de la prison de Saint-Jérôme à la mi-octobre, a été arrêté à La-Salle, mardi, mais les circonstances de son évasion restent obscures.

White, 35 ans, a été arrêté par la police mardi matin après être entré par effraction dans un appartement de la rue Dollard, où il a volé des bijoux, des disques et un magnétoscope.

Il a comparu mercredi au palais de justice de Montréal. Il a proféré des menaces à son ex-conjointe, Brenda Latimer, et à l'avocat de cette dernière, Me Bruno Gingras, en plein tribunal.

Mme Latimer et Me Gingras sont convaincus que son évasion a été arrangée par les autorités carcérales, même s'il s'agit d'un individu très violent. Une fois sorti de prison, il a téléphoné à Mme Latimer et l'a menacée de mort.

Me Gingras croit aussi que White, qui côtoie depuis 20 ans le milieu du crime organisé à Montréal, exécute de sales besognes pour la police. L'homme est imposant — 100 kilos de muscles — et a plusieurs fois dévalisé des voleurs et des trafiquants de drogue en utilisant ses poings.

James White

Les Services correctionnels soutiennent que James White a été libéré par erreur, le 16 octobre. Le directeur de la prison de Saint-Jérôme dit qu'il a été confondu avec un autre détenu, George White, qui devait être libéré alors qu'il était hospitalisé.

Or, selon les relevés informatiques des dossiers criminels, aucun George White ne se trouvait dans une quelconque prison du Québec ce jour-là ou les jours précédents. Me Gingras doute de son existence. Quoi qu'il en soit, la direction des Services correctionnels admet que ce genre de confusion est rare.

Ce qui attise les soupçons de Me Gingras, c'est que White, un récidiviste notoire, a déjà été délateur, en vertu d'une entente signée en avril 1993. Il acceptait alors de témoigner contre John Cobb dans une affaire de meurtre, en échange de quoi il était transféré d'un pénitentier fédéral à une prison provinciale.

Sitôt l'entente signée, il a commis d'autres crimes et s'est évadé. Il a été repris. Curieusement, le tribunal l'a envoyé dans un centre de désintoxication où il n'y avait aucune sécurité. Il s'est d'ailleurs enfui de là le lendemain de son arrivée.

Un guet-apens

Une fois libre, White a attiré Mme Latimer dans un guet-apens, l'a séquestrée et l'a sauvagement battue. Il lui a fracturé l'os de la joue et coupé un morceau de son oreille droite avec un couteau. De nouveau arrêté, James White a été emprisonné au quartier général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais à Montréal, en attente de son procès.

Pourtant, Mme Latimer a reçu plusieurs fois des appels téléphoniques de sa part, dont un provenait du campus de l'Université du Québec à Montréal, ce qui laisse supposer qu'il était alors en liberté.

Selon la SQ, James White a été transféré, au mois d'août, du centre Parthenais à la prison de Bordeaux, puis à celle de Sorel et enfin à celle de Saint-Jérôme. Lorsqu'il s'est évadé de cette prison, personne n'a daigné prévenir Mme Latimer.

James White lui a téléphoné et a essayé de la voir. Lorsque Mme Latimer l'a reconnu, par la fenêtre, elle a composé le 911, mais la police n'a jamais répondu à son appel. Elle a aussi demandé une photo récente de White pour la remettre à l'école de son fils, mais la police a refusé de lui en donner une.

White doit comparaître au palais de justice mardi prochain pour son enquête sous cautionnement. Le lendemain, il doit commencer à subir son procès pour voies de fait contre Mme Latimer. Son avocat est Alan Guttman, un criminaliste qui doit lui-même répondre à une accusation de complot pour importation d'une tonne de cocaïne.

Un fini parfait
ELIZABETH ARDEN

Le nouveau fond de teint Éclat Hydratant Hydro Light de Elizabeth Arden. Le premier fond de teint traitant à bénéficier du pouvoir des céramides. 37,50 $.

VOTRE PRIME:
Avec tout achat de 27,50 $ ou plus de produits Elizabeth Arden, recevez une trousse de maquillage comprenant 6 magnifiques items.

Offre en vigueur jusqu'au 11 novembre 1995, ou jusqu'à épuisement des stocks. Une seule prime par personne.

AILES
LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • 672-4537

L'EXPRESS DU MATIN

UN DÉSERTEUR RATTRAPÉ

■ Curtis Watson, 51 ans, a été arrêté cette semaine à Phoenix, en Arizona. Cet individu avait déjà été condamné à perpétuité en juin 1977 pour le meurtre de Timothy Reeves survenu à Washington, D.C.. Il s'était toutefois évadé, dix ans plus tard, du pénitencier de Lorton, en Virginie, pour se réfugier à Montréal. Dans une entrevue accordée en août dernier à un quotidien anglophone de la métropole, Curtis Watson, qui avait alors emprunté le nom de Carl Page, clamait son innocence. Watson a quitté Montréal le lendemain de son entrevue pour s'établir à Albuquerque, au Nouveau-Mexique, où il travaillait sous le nom de Carl Page. Au moment de son arrestation au terminus de Phoenix, il s'apprêtait à retourner à Albequerque.

QUAND UN CADRE S'EMPORTE...

■ La liberté d'action syndicale, ce n'est pas chose acquise à Huntingdon. C'est ce qu'ont appris les cols bleus lundi dernier, lorsqu'un cadre de la Ville s'est mis à les injurier et à les menacer pour leur participation à une assemblée générale tenue le vendredi précédent. Par la suite, ce même cadre s'en est pris verbalement par des blasphèmes, des menaces et des paroles méprisantes à un col bleu qui voulait tout simplement déposer un grief et il s'en est pris également au président du syndicat qui l'accompagnait. Mais ce n'était pas suffisant car une fois que le col bleu, intimidé, eut décidé de déchirer son grief, le cadre s'en est pris physiquement au président du syndicat et l'a expulsé des lieux manu militari. Une plainte a d'ailleurs été déposée à la Sûreté du Québec à Huntingdon.

POIGNARDÉE AU GUICHET

■ Une femme âgée de près de 25 ans a été poignardée hier, vers 21 h 45, après avoir réalisé une transaction dans un guichet automatique du centre commercial Fairview, situé au 6801, autoroute Transcanadienne, à Pointe-Claire. La victime, touchée à l'abdomen, a été transportée de toute urgence à l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, où l'on ne craignait pas pour sa vie au moment de mettre sous presse. La police de la CUM tentait toujours alors d'élucider les circonstances exactes de l'incident et ne détenait aucun suspect.

LA GRÈVE SE POURSUIT CHEZ SECUR

■ Les 125 employés de Secur affectés au transport des valeurs au bureau de la rue Chauveau ont poursuivi leur grève pour une deuxième journée hier. En fin de journée, les parties étaient toujours en négociation. Les employés de Secur sont représentés par au moins cinq syndicats, et les transporteurs de valeurs du bureau de la rue Chauveau, dans l'est de Montréal, sont affiliés à une nouvelle formation, le Regroupement des travailleurs et travailleurs du Québec. On ignore actuellement les causes du litige.

TRENTE PERSONNES ÉVACUÉES

■ Une trentaine de personnes ont dû être évacuées hier après que la chargeuse-pelleteuse d'une firme privée qui réalisait des travaux d'excavation à l'angle du boulevard Maurice-Duplessis et de l'avenue Pierre-Blanchet, dans le quartier Rivière-des-Prairies, eut percuté accidentellement un conduit de gaz naturel. La circulation a été sérieusement perturbée avant que la fuite ne soit finalement colmatée vers 18h. Selon la police de la CUM, personne n'a été blessé lors de l'incident.

HEURTÉ PAR DEUX VOITURES

■ Un homme âgé de 72 ans est décédé hier vers 17h30 après avoir été happé coup sur coup par deux véhicules face au 2342 de la rue Jean-Talon, non loin de la rue Louis-Hémon, dans l'est de Montréal. Selon la police de la CUM, la victime tentait de traverser l'artère hors des passages cloutés lorsqu'elle a été frappée par une première voiture, qui ne s'est pas arrêtée suite à l'impact. Le septuagénaire a alors été projeté dans l'autre voie, avant d'être percuté de nouveau par une seconde voiture circulant en sens inverse. Il a été transporté de toute urgence à l'hôpital Jean-Talon, où son décès a été constaté peu de temps après. Au moment de mettre sous presse, la police n'avait toujours pas réussi à retracer le conducteur en fuite.

UN MOTARD INTIMIDANT

■ Des policiers municipaux de Grand-Mère et de la Sûreté du Québec ont effectué deux perquisitions, hier, au repaire du groupe de motards les « Blatnois », sur la 5e avenue, à Grand-Mère, et à la résidence de l'un des membres de la bande. Un individu de 31 ans, Claude Jacques, a été arrêté et accusé de harcèlement criminel à l'endroit d'un policier-enquêteur de Grand-Mère. Un porte-parole a indiqué que les policiers étaient à la recherche de matériel photographique, soit des photos qu'aurait pris l'inculpé le 14 octobre dernier d'un agent de Grand-Mère, de sa famille et de sa maison. Jacques a comparu hier devant le juge de paix Jean-Paul Cossette, au palais de justice de Shawinigan. Son enquête sur cautionnement a été fixée à lundi.

Les avaleurs de drogue

Le fléau des années 90, disent les policiers

Textes de **ANDRÉ CÉDILOT**

Dossier

■ Il ne se passe guère plus de trois ou quatre jours sans que les douaniers québécois interceptent à Dorval et Mirabel des voyageurs qui cachent de la drogue sur eux ou l'avalent pour passer les frontières, au retour de « vacances » dans le Sud.

Depuis le début des années 90, les « avaleurs », comme on les appelle dans le milieu, sont devenus une véritable plaie aux yeux des services de police. Au cours des neuf premiers mois de l'année 95, les douaniers ont pincé aux aéroports de Mirabel et de Dorval 120 personnes qui tentaient d'entrer du haschisch ou de la cocaïne par voie interne.

Lorsque les douaniers parlent des « avaleurs » ou des « courriers », ils incluent, outre ceux qui ingèrent la drogue en l'enveloppant dans des condoms ou des sacs de plastique, les passeurs qui la cachent sous leurs vêtements ou se l'introduisent dans l'anus ou le vagin.

Selon M. Pierre Sigouin, responsable du service de renseignement de Douanes et Accise Canada, 62 autres courriers ont été surpris cette année à Toronto, Vancouver, Ottawa et Winnipeg. Pour la plupart, ils arrivaient « en charter », le plus souvent de la Jamaïque et des Caraïbes.

« À bord de ces avions, les passagers peuvent être divisés en deux groupes : les vrais vacanciers et les courriers, relate M. Sigouin. On peut en trouver jusqu'à une quarantaine sur un même vol et pas nécessairement au service de la même organisation. »

Évidemment, les douaniers ne suffisent pas à la tâche pour dépister tous les courriers, malgré leur formation et les outils à leur disposition — chiens renifleurs et appareillage sophistiqué. Ainsi, un courrier a admis avoir fait 17 voyages en Jamaïque... en une seule année.

Il existe au Québec au moins huit organisations structurées qui ont recours aux courriers, dont au moins trois sont directement reliées aux bandes de motards, a appris *La Presse*. Le clan du « rancher » de Bécancour, Jean-Pierre Leblanc, actuellement en prison, donne une bonne idée de l'ampleur de ce trafic : lié aux Hells Angels de Trois-Rivières, le groupe a utilisé au-delà de 300 courriers en dix ans !

La majorité des courriers sont dans la vingtaine. Ils sont chômeurs ou prestataires de l'aide sociale. En moyenne, ils transportent 800 grammes de haschisch ou de cocaïne. Les plus téméraires peuvent en apporter le double et même plus, affirme Pierre Sigouin.

Dans cinq cas, précise M. Sigouin, en plus d'en avoir avalé, des femmes transportaient par voie anale ou vaginale de la drogue dans des contenants cylindriques fabriqués avec du papier d'aluminium.

En général, les « avaleurs » sont recrutés dans les bars par des hommes de main, qui leur offrent un voyage toutes dépenses payées et un tarif au poids : de deux à trois dollars du gramme de haschisch ramené et deux ou trois fois plus pour la cocaïne. L'héroïne rapporte quant à elle de 50 à 60 $ le gramme.

Ces sommes sont toutefois infimes par rapport aux profits empochés par les commanditaires, qui évitent pourtant la plupart des risques associés à ce trafic.

Les volontaires sont pris en charge par des contacts de l'organisation dès leur arrivée en pays étranger. Après quelques jours de « dolce vita », on les prépare pour le retour, en prenant soin de leur donner quelques directives (escales, utilisation de plusieurs passeports) pour ne pas éveiller les soupçons. De retour au bercail, le courrier est accueilli par l'organisation, qui dispose de caches où sera récupérée la drogue.

Si le courrier échoue et tombe dans les filets des douaniers, ce sont ces derniers qui devront s'astreindre à la tâche de récupérer la drogue à travers les selles. Avec un peu de chance, la drogue sera rejetée dans les 48 heures. Mais un colosse arrêté à Yellowstone, il y a quelques années, a mis près d'une semaine à rendre à la police son... « souvenir de voyage ».

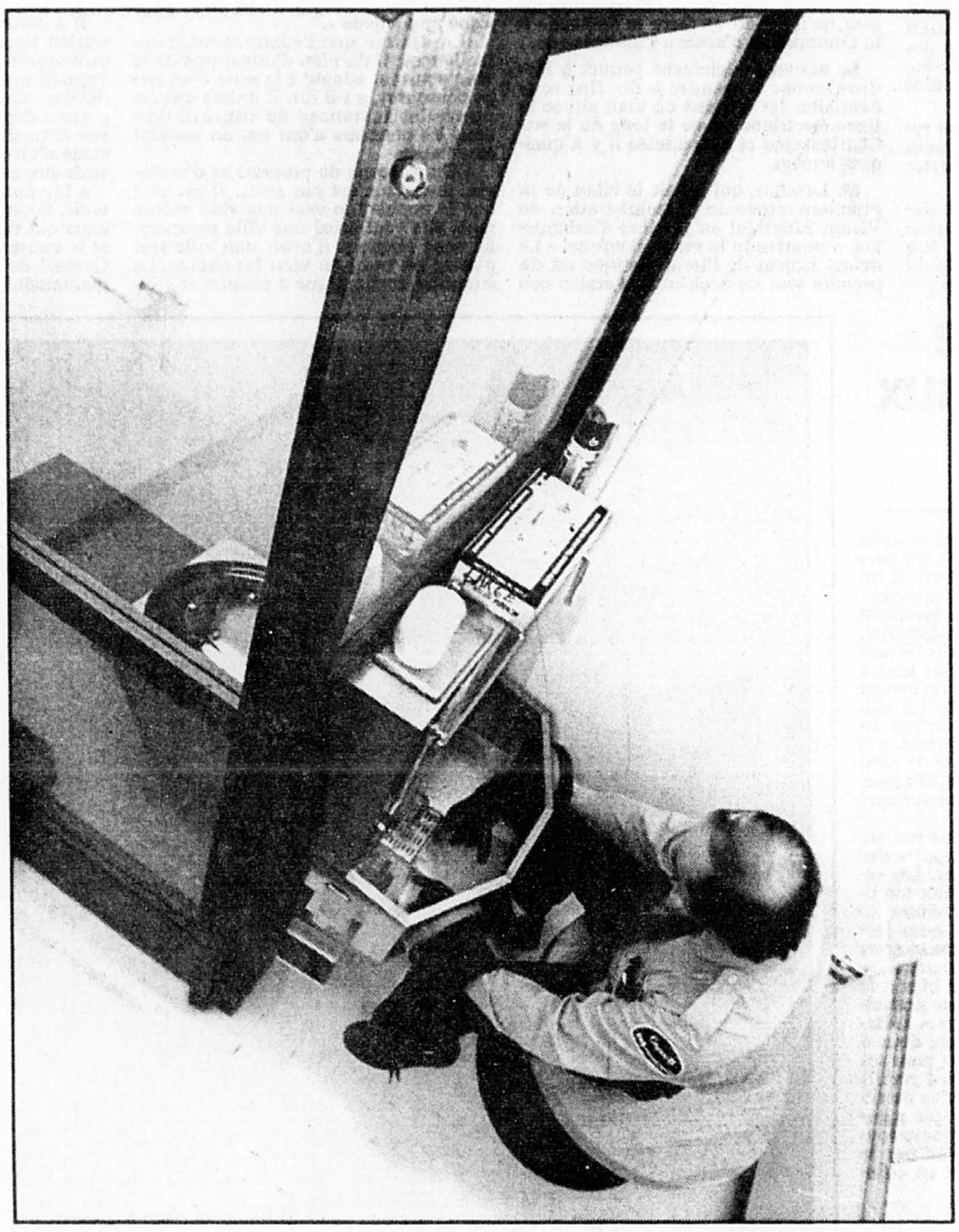

PHOTO LUC-SIMON PERREAULT, *La Presse*

À Mirabel, les douaniers comme Bernard Venne utilisent cette chaise pour purger les courriers de leurs « souvenirs de voyage ».

« *Small is beautiful* »

Ébranlés par les saisies spectaculaires, les trafiquants se font plus modestes

■ Ébranlées par les importantes saisies de haschisch et de cocaïne effectuées depuis trois ans au Québec et dans les provinces maritimes, les organisations criminelles ont recommencé à chanter les vertus du « small is beautiful ».

Pour une fois, les policiers spécialisés dans la lutte contre le crime organisé sont unanimes : la mafia italienne, les familles colombiennes, le Gang de l'ouest et les Hells Angels se réorganisent et cherchent de nouveaux circuits pour faire entrer la drogue par gros chargements.

Depuis un an, les trafiquants sont revenus à des importations plus modestes de 5 à 60 kilos de cocaïne à la fois, au rythme de quatre ou cinq par semaine. La drogue est cachée dans des conteneurs placés sur des bateaux ou transportée par des courriers qui voyagent en avion.

Selon les spécialistes de la police, il est probable que des cargaisons contenant 200 ou 300 kilos de haschisch ou de cocaïne soient expédiées à Montréal, mais elles n'atteignent certainement pas 4 323 kilos comme la saisie record effectuée à l'aéroport désaffecté de Casey, au nord de La Tuque, en 1992.

Une partie de la cocaïne transite par les États-Unis — et plus spécialement Miami — avant d'arriver à Montréal. « On est revenu en quelque sorte aux méthodes d'antan. Mais ce n'est qu'une question de temps avant que les grosses organisations retombent sur leurs pieds », soutient le sergent d'état-major de la GRC à Montréal, Denis Dumas.

Plusieurs faits soutiennent les hypothèses de la police. Il y a d'abord la hausse des prix de gros du haschisch et de la cocaïne. En moins d'un an, le kilo de cocaïne est passé de 32 000 à quelque 50 000 $, cependant que la même quantité de hasch en coûte 10 000 $. Il s'agit dans ce dernier cas d'une hausse d'environ 10 % en moins d'un an.

Selon les experts toujours, les quatre saisies de plus de 400 kilos de haschisch dissimulés dans des conteneurs livrés aux aéroports de Mirabel et Lester B. Pearson, à Toronto, depuis mai, indiquent sans l'ombre d'une doute que les trafiquants sont pressés de refaire leurs approvisionnements.

« L'expédition de conteneurs coûte évidemment plus cher par avion, et les risques sont grands. C'est signe que les trafiquants ont besoin rapidement de stock afin de se renflouer financièrement », affirme le sergent Dumas. Malgré de beaux succès depuis les trois dernières années, les policiers n'attrapent pas tous les contrebandiers.

Avant d'être mis au jour, au début d'octobre, à Mirabel, alors que ses membres tentaient de prendre la fuite avec un conteneur rempli de 760 kilos de haschsich, le « réseau des faux estampilleurs », comme on l'appelle, avait eu le temps de passer en douce au moins deux autres chargements de 500 et 1 000 kilos, croient les policiers de la GRC.

L'arrestation de la marraine du cartel de Cali, à Montréal, Inès Barbosa, il y a quelques semaines, à l'aide d'un agent double, a aussi jeté une douche froide les trafiquants colombiens. Ils sont d'autant plus inquiets qu'ils avaient perdu un peu plus tôt quelque 230 kilos de cocaïne lors de deux saisies effectuées dans l'Ouest du pays.

D'après les spécialistes de la police, les saisies majeures effectuées depuis trois ans au Québec et dans les Maritimes ont assurément déstabilisé les organisations et affecté le marché canadien et américain.

Une récente rescension de *La Presse* montre qu'au moins 29 enquêtes entreprises depuis 1992 ont permis de confisquer ou d'empêcher que près de 150 000 kilos de haschisch et de cocaïne atteignent Montréal. Une bonne part de cette énorme quantité de drogue, il va sans dire, était destinée aux États-Unis.

Les coups les plus spectaculaires sont l'arraisonnement d'un bateau contenant 5 419 kilos de cocaïne au large de la Nouvelle-Écosse, en février 1994. Cette saisie, on s'en souviendra, éclipsait la marque canadienne établie à Casey.

Les enquêteurs ont aussi tué dans l'oeuf plusieurs projets d'importations de milliers de kilos de cocaïne, l'un du trio formé de Paul Larue, devenu délateur aux États-Unis, William « Bill » McAllister et Salvatore Cazzetta, chef des Rock Machine, et l'autre, d'un groupe de camionneurs québécois à la solde de gros trafiquants de Newark, aux États-Unis.

L'enquête internationale sur le blanchiment d'argent, que la GRC a menée secrètement pendant quatre ans à partir d'un bureau de change du centre-ville, est sans conteste celle qui a fait le plus mal à la pègre montréalaise. « On a identifié pas moins de 17 organisations criminelles, et inculpé 56 personnes », rappelle le sergent d'état-major Yvon Gagnon.

Et pas les moindres : les avocats Joseph Lagana, Vincent Vecchio, Richard Judd, Jean-Pierre Renault, ainsi que plusieurs lieutenants et hommes de main du chef de la mafia canadienne, Vito Rizzuto, tels Luis Cantieri, Emanuele Ragusa, Norman Rosenblum et Sam Nicolucci. Celui-ci est toujours détenu en Colombie en attendant son extradition.

« Depuis, croit le sergent Gagnon, les trafiquants hésitent à se lancer dans l'importation de grosses quantités de drogues. Ils sont plus hésitants quand vient le temps d'échanger leur argent, craignant sans doute de tomber dans un nouveau piège. »

Tout en coupant les ailes à plusieurs organisations, petites et grandes, les enquêtes ont fait tomber des « parrains de la drogue » comme les frères Reynald et Jacques Desjardins, Pierino Divito et son fils Michael, Jean-Pierre Leblanc, surnommé le rancher de Bécancour, Allan Ross, chef du Gang de l'ouest incarcéré aux États-Unis, et plusieurs autres.

« Il ne faut quand même pas se faire d'illusions. La relève est déjà à l'oeuvre. Simplement, comme c'est souvent le cas après un coup dur, les narcotrafiquants sont davantage sur leurs gardes... », conclut le sergent Gagnon.

Jalousie meurtrière

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Une tierce personne aurait fait échouer un complot de meurtre visant une coiffeuse qui aurait « volé le chum » d'une ex-collègue de travail.

Hier, Sylvie Laneuville, 30 ans, de Saint-Eustache, et son présumé tueur à gages, Giuseppe Blandino, 46 ans, de Deux-Montagnes, se sont retrouvés devant le juge Jean Beaulieu, de la Cour du Québec, au palais de justice de Saint-Jérôme.

Ils ont été accusés de complot dans le but de faire assassiner une ex-amie, Michèle Nihoul. Blandino aurait reçu 10 000 $ pour s'en prendre à la coiffeuse.

Le complot aurait été fomenté à Saint-Sophie et à Saint-Eustache.

Il appert que Sylvie Laneuville, froissée de s'être apparemment fait voler son copain, a fait part de ses intentions à un homme de sa connaissance qui en a informé la Sûreté du Québec. Devant la tournure des événements, l'enquête a été confiée à l'escouade des crimes contre la personne.

Après une enquête de quelques semaines, le duo a été arrêté mercredi. Blandino est connu des policiers, il a déjà été condamné pour homicide involontaire.

Dans le Code criminel, une accusation de complot de meurtre est sous la juridiction de la Cour supérieure et, pour obtenir une libérations sous caution, un accusé doit s'adresser à ce tribunal. Aucune demande n'a encore été présentée.

Le juge Beaulieu a fixé au 8 novembre le retour des deux prévenus au palais de justice pour fixer la date de leur enquête préliminaire.

La perpète pour un tueur sans remords

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Même si la Couronne demandait que Raymond-Jacques Hébert purge obligatoirement une peine de 14 ans pour le meurtre d'une ex-vedette de quilles avant de penser à une libération, le juge Kevin Downs a décidé hier que le prévenu pourra s'adresser à la Commission des libérations conditionnelles après avoir passé 10 ans en prison.

Dans sa plaidoirie, Me Alain Pilotte, du bureau des substituts du procureur général de Laval, a soutenu que le tribunal devait se montrer sévère à l'endroit de ce jeune homme de 23 ans, notamment parce qu'il n'avait pas de remords.

Me Pilotte a aussi rappelé qu'Hébert avait mentionné avoir débarrassé la terre d'un déchet et qu'il blâmait sa soeur de l'avoir dénoncé.

Après avoir écouté la Couronne et l'avocat de la défense, Me Robert Bellefeuille, qui réclamait une peine minimum, le juge Downs, de la Cour supérieure, a condamné Hébert à la prison à la perpétuité.

La peine minimale à purger dans le cas d'un meurtre non prémédité avant d'être admissible à une libération conditionnelle est de 10 ans. Et dans ce cas, le magistrat croit qu'il n'y a pas de circonstances particulières pour que cette période soit augmentée.

Le 30 octobre 1994, Hébert a tué Luc Dubois après qu'il eut tenté en deux occasions de lui toucher les parties génitales. Dubois venait de s'installer dans un logement de la rue Saint-Hubert, à Laval, et il avait invité l'accusé pour fêter.

Insatiable

Quand on aime, on ne compte pas. Et la Grand Am est vorace.
Freins ABS aux quatre roues, sacs gonflables et poutrelles de protection latérales,
elle dévore les kilomètres en toute sécurité.

GRAND AM PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

PHOTO REUTER

Ève Riopelle lors de son arrestation par la police, lundi soir devant le Métropolis.

SOCIÉTÉ

« Je n'avais jamais été dans une manif... »

DENIS ARCAND

■ Le soir du 30 octobre, non loin du Métropolis, Ève Riopelle a découvert que les choses peuvent débouler rapidement lors d'une manifestation.

La photo de la jeune femme de 19 ans a été publiée dans *La Presse* d'avant-hier. On la voit se débattant de toutes les forces que lui procurent sa menue personne contre trois costauds policiers de l'escouade antiémeute au moment où ils la conduisent au panier à salade.

Pourquoi se débattait-elle ? « Ils diront ce qu'ils voudront, mais je pense qu'ils avaient aussi peur que nous autres ; ils étaient énervés et ils me faisaient mal. Ils ont cessé de me bardasser seulement quand j'ai aperçu des journalistes du coin de l'oeil et que j'ai crié bien fort pour que tout le monde entende, qu'à 105 livres, je n'étais une menace physique pour personne. »

Mme Riopelle, costumière de son métier et fille d'un criminologue et d'une travailleuse sociale de l'Outaouais, était venue participer — « pacifiquement », insiste-t-elle — à la manifestation qui a suivi l'annonce du résultat référendaire. Elle dit maintenant qu'elle a appris une ou deux choses au sujet des manifestations.

« Je n'avais jamais été dans une manif, explique-t-elle. Ça se passe vite, là-dedans... »

C'est l'expérience qui rentre, comme on dit.

« Mais je ne regrette pas d'y être allée, dit-elle. Ou en tout cas, je pense encore que manifester calmement sa solidarité dans la tristesse du NON était un geste de citoyen qui aurait dû être noble et honorable. »

Sauf qu'elle sait maintenant que les manifestations « spontanées » attirent des gens qui ont des motivations très diverses.

« Quand mes amis et moi sommes arrivés, je pense que les OUI et les NON qui s'étaient chamaillés avaient déjà été embarqués. Il restait deux sortes de gens : du monde tranquille, en avant, qui se tenait près des policiers, et des énervés qui avaient l'idée fixe de faire du trouble, qui s'agitaient en arrière.

« Une des premières choses que j'ai vues en arrivant, c'est un groupe d'environ 10 gars qui sautaient à pieds joints sur une auto. C'étaient des vandales et pour eux, c'était juste une autre Coupe Stanley. Je leur ai crié : 'Vous nous faites honte ! Vous êtes juste là pour détruire, pas pour bâtir quelque chose.' Et ils ont arrêté, ils ont laissé l'auto tranquille.

« Au moins, c'était ça de fait. Et c'est l'image que, moi, je garde de cette soirée-là. J'étais contente et juste pour ça, je ne regrette pas d'être allée. »

Elle dit qu'elle a aussi vu un homme agiter un drapeau du Québec avec un grand sourire, devant une vitrine cassée, pour le bénéfice d'un photographe de presse. « Ce gars-là m'a levé le coeur, c'était tellement honteux », dit-elle.

Elle, son copain Christian et un ami ne voulaient pas rester où ils étaient, dit-elle. « Les manifestants tranquilles faisaient un *sit-in* à côté de la police. On a préféré aller s'asseoir là. »

N'aurait-il pas été plus sage de partir à ce moment-là ? « Ben, je sais que je vais avoir l'air naïve et présomptueuse, a-t-elle répondu, un peu gênée, mais je pensais que notre petit groupe pouvait empêcher de la violence. Ma génération n'est pas politisée et elle est très apathique. Moi, je crois qu'il faut s'impliquer. Peut-être que ce n'était pas réaliste, parce que j'étais au mauvais moment, au mauvais endroit. Mais je ne le regrette pas. J'aime autant ça que le remords d'être restée assise à rien faire. »

Les choses ont pris un tourant qu'elle n'avait pas prévu lorsque les policiers ont décidé d'aller arrêter les émeutiers, derrière. « J'ai lu (hier) dans *La Presse* les déclarations d'un policier qui disait qu'ils ne voulaient pas charger et qu'ils essayaient juste de contenir les manifestants, 'la main de fer dans un gant de velours' et tout ça. Je sais qu'il y avait des casseurs de vitres à arrêter, derrière nous, mais je peux dire que là où on était assis, aucun de nous n'était agressif. »

Elle dit que les policiers ont avancé, qu'elle s'est mise à crier :« Tout le monde reste assis ! Tout le monde reste calme ! » et qu'une policière l'a frappée aux jambes. « Il n'y avait pas de gant de velours », observe-t-elle, mais elle admet qu'elle « a pas mal gesticulé ».

« Je pense qu'à ce moment-là, ils voulaient juste en finir avec la manif. Je m'en veux, parce qu'ils cherchaient alors la clef pour rentrer dans notre groupe. C'est moi qui la leur ai donné avec ma grande gueule. »

Son ami, Christian, s'est alors interposé entre elle et la policière et les policiers ont embarqué tout le monde.

Et la photo ?

« Christian veut la faire laminer parce qu'il trouve qu'elle illustre tout l'absurde de cette soirée. Moi, je vais plutôt la jeter dans la boîte de recyclage. »

Gang d'origine jamaïcaine appréhendé à la suite d'une violente tentative d'extorsion

MARC THIBODEAU

■ Six hommes originaires de la Jamaïque, âgés entre 17 et 28 ans, ont été arrêtés mardi par la police de la CUM à l'issue d'une violente tentative d'extorsion de fonds contre un homme de 23 ans.

Selon le lieutenant-détective André Lapointe, de la section antigang, les suspects, qui avaient à leur tête Marlon « Shoot to Kill » Schoberg, 22 ans, ont multiplié les agressions de toutes sorte contre la victime au cours des derniers mois afin d'obtenir le remboursement d'une supposée dette de 3300 $.

Tyrone « Scarface » Floyd est considéré comme très violent.

Lors d'incidents distincts, leur « souffre-douleur » aurait ainsi été menacé de mort à plusieurs reprises et poignardé dans le dos à l'aide d'un stylo. « On a aussi voulu l'intimider en lui braquant un Magnum 357 sur la tempe et en volant deux fois sa voiture. Des proches de la victime ont également été harcelés », a indiqué le lieutenant Lapointe, qui n'était pas en mesure hier de préciser l'origine exacte de la dette en question.

Le jeune homme, un résidant du centre-ouest de Montréal, avait décidé récemment de se reloger dans le même secteur afin d'échapper à ses détracteurs, mais en vain. Trois des suspects ont finalement été surpris par les policiers mardi en train de faire le guet près de son nouvel appartement. Les trois autres individus impliqués ont été arrêtés peu de temps après, à l'issue d'une perquisition.

Un mandat d'arrestation avait déjà été émis contre Schoberg en janvier dernier relativement à une d'agression sexuelle survenue à LaSalle. Selon le lieutenant, ce dernier avait disparu au Texas peu de temps après, avant de finalement refaire surface à Montréal en septembre dernier.

Les quatres autres adultes arrêtés relativement à la tentative d'extorsion sont Tyrone « Scarface » Floyd, 24 ans, son frère, Dion « Juice » Floyd, 22 ans, Vincent « Soldier » Kerr, 28 ans, et Phoenix « Fluffy » Floyd, 23 ans.

Au dire du lieutenant-détective Lapointe, la vaste majorité des suspects ont déjà d'importants casiers judiciaires. Tyrone Floyd, à ce titre, avait déjà été inculpé pour voies de fait graves en 1991 après avoir tiré plusieurs balles dans la tête d'un jeune homme de 23 ans, Ethan « Shortman » Wilson, qui avait malgré tout survécu.

Le violent personnage, qui doit son surnom à la cicatrice qui marque son visage de l'oreille gauche jusqu'à la lèvre, avait également fait parler de lui en septembre après avoir enlevé deux de ses enfants à son ex-femme. Il avait alors affirmé vouloir les tuer. Une menace qui ne devait finalement pas être mise à exécution.

Les suspects ont comparu hier matin au palais de justice de Montréal. Le lieutenant-détective Lapointe a rappelé que ceux d'entre eux qui ne détiennent pas la citoyenneté canadienne risquent la déportation s'ils sont effectivement reconnus coupables.

Les immatriculations moins chères dans les régions éloignées

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Depuis mercredi, les Québécois qui habitent en régions éloignées paient de 25 $ à 50 $ moins cher pour immatriculer leur automobile. Cette mesure de la SAAQ a été annoncée au début du mois de mai par le ministre des Finances, Jean Campeau.

Elle vise à compenser l'abolition du rabais de taxe sur l'essence pour les régions périphériques et certaines régions plus rapprochées des grands centres.

La réduction de 50 $ s'applique aux résidants des comtés d'Abitibi, Rouyn-Noranda, Témiscamingue, Bonaventure, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Chicoutimi, Jonquière, Lac-Saint-Jean, Roberval, Dubuc, Saguenay, Duplessis, Matane, Matapédia, Ungava et une partie des comtés de Laviolette, Pontiac et Gatineau.

Les automobilistes des régions spécifiques qui bénéficient d'une réduction de 25 $ sont ceux des comtés de Rimouski, et d'une partie de ceux de Labelle, Laviolette, Pontiac et Gatineau.

Deux ans de prison pour le fraudeur Rémy Brissette

YVES BOISVERT

■ Le fraudeur Rémy Brissette a été condamné à deux ans de prison « moins un jour », hier, pour une fraude de 1,4 million commise en 1993 aux dépens du cabinet d'avocats McCarthy Tétreault, de Montréal.

Brissette, 56 ans, qu'on présentait comme un « homme d'affaires controversé » de Repentigny, était sous écoute électronique avec sa bande, à l'été de 1993.

Les policiers de la CUM le soupçonnaient de préparer une fraude de 20 000 $ aux dépens de la Banque Nationale. Mais les conversations et des informateurs de police ont révélé que Brissette préparait un bien plus gros coup en parallèle.

Rémy Brissette

Avec la complicité d'un ex-commis du bureau McCarthy Tétreault, Éric Douville, 23 ans, et de son « garde du corps » Vincenzo Bucci, 34 ans, Brissette avait planifié cette importante fraude.

Le coup consistait à puiser grâce à de faux chèques dans le compte du bureau d'avocats. Douville, qui était messager pour les transactions bancaires de McCarthy Tétreault avec la BN, imitait habilement les chèques de son employeur.

Avec la participation (involontaire, conclut le juge) du notaire Pierre-Paul Blais, la bande à Brissette a soutiré 950 000 $ au bureau d'avocats et a tenté d'en soustraire 490 000 de plus.

Douville refilait le faux chèque au notaire Blais, qui s'est présenté à une succursale de la BN où McCarthy Tétreault a son compte, et a encaissé un chèque de 480 000 dollars en coupures de 1000, le 2 septembre 1993. Il a récidivé le 8 septembre avec un autre faux chèque de 470 000 dollars.

Le 9 septembre, quand le groupe a répété l'opération avec un chèque de 490 000 $, la police avait averti la banque et les arrestations ont eu lieu.

McCarthy Tétreault n'a récupéré que 57 000 dollars, et a intenté des poursuites civiles pour récupérer la différence.

Même si Brissette a été condamné à quatre et trois ans de prison pour hold-up en 1968 et 1970, et qu'il a été « soupçonné » et même accusé (pour être libéré chaque fois) de plusieurs crimes graves depuis cinq ans, il n'avait pas d'antécédent judiciaire récent.

Le juge Kevin Downs, de la Cour supérieure, a conclu qu'une peine de deux ans moins un jour (pour lui permettre de purger sa peine dans une prison provinciale) était juste. Hier également, devant la juge Suzanne Coupal, de la Cour du Québec, Brissette s'est avoué coupable de la tentative de fraude de 20 000 $ qu'il commettait au moment où il a été arrêté. Il a été condamné à une année de prison « concurrente », c'est-à-dire à purger en même temps que les deux années. Le juge Downs a consenti à recommander que Brissette purge sa peine à Waterloo, où la vie carcérale, à ce qu'on dit, est plus douce qu'à Bordeaux.

Douville a également écopé deux ans, tout comme Bucci. Un quatrième complice, Sylvio Goudreault, 54 ans, qui a servi de prête-nom, a bénéficié d'une libération conditionnelle et devra faire 120 heures de travaux communautaires.

Le juge Downs a entériné exactement ce que les avocats de la défense et la Couronne lui recommandaient. Brissette et ses complices ont plaidé coupable juste avant le début d'un procès qui s'annonçait long, quand ils ont vu que le juge déclarait recevable la preuve d'écoute électronique. De son côté, la Couronne voulait éviter, comme le juge l'y aurait obligée, à dévoiler l'identité de ses informateurs à la défense.

Jumbo Jumbo vraiment branché..

Plus de 30 modèles de mini-chaînes de 349 $ à 1699 $
dans toutes les grandes marques.
Nous avons assurément celle qu'il vous faut!
Mais si vous préférez les composantes hi-fi plein format nous avons plus de choix encore.

FAITES VOTRE CHOIX:
PAS DE TPS
PAS DE TVQ
PAYEZ DANS 6 mois
Au choix, ne se combinent pas.*

Panasonic
SC-DH30
• Lecteur laser • Télécommande
• Double magnétocassette avec auto-inversion et duplication rapide
• Compensateur de fréquence 5 bandes
• Enceinte 2 voies
399,95$

Aussi disponible:
Technics SC-CH535 (non illustré)
• 2 x 50 watts • Lecteur laser 3 disques • Télécommande
• Double magnétocassette • Enceintes 3 voies
999,95$

Technics
Ensemble surround
• Amplificateur Dolby Surround Pro-Logic de 50 watts par canal avant, centre et arrière
• 120 watts par canal en mode stéréo
• Contrôle à distance audio-vidéo
• Lecteur laser 5 disques MASH
• Double magnétocassette avec auto-inversion
• Syntonisateur MA/MF
• Enceintes 3 voies
1299,95$

MEUBLE INCLUS
ENSEMBLE SURROUND
Enceintes centre (1) + arrière (2) INCLUS

Du 1er au 4 novembre
Représentants Microsoft sur place
Tirage à tous les jours de logiciels Windows 95

LANCEMENT DE LA VERSION FRANÇAISE
Microsoft Windows95
Rég. 149$
124$ ou 99$*
* À l'achat de mémoire 4 Mo (à partir de 199$) et l'installation (à partir de 49$).
SPÉCIAL
Offre de formation WINDOWS 95 49$

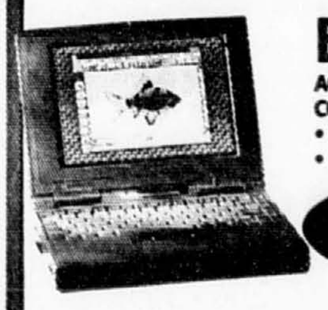

EPSON
ACTION NOTE 660 COULEUR
• DX-2/66 Mhz • 8 Mo
• Disque rigide 340 Mo
Windows 95 Coupon inclus
Était: 2995$ 2695,95$
Rabais 300$

branché sur l'électronique et l'informatique
Sem44-JMT-PRS-JLN

MONTRÉAL	8390, rue St-Hubert 388-4777	8251, rue St-Hubert 385-1777
LAVAL	1599, autoroute 440 ouest 681-7770	1533, autoroute 440 ouest 688-1001
LONGUEUIL	2203, chemin de Chambly 468-1993	2203, chemin de Chambly 468-1993
TROIS-RIVIÈRES OUEST	5115 boul. Jean XXIII (819) 693-4755	5115 boul. Jean XXIII (819) 693-4755
Bientôt à JOLIETTE	404, rue St-Viateur 759-6956	404, rue St-Viateur 759-6956

Ce chevreuil en a marre de la chasse : il émigre... à Dorval

MARCEL LAROCHE

■ Un chevreuil égaré que des résidants de Dorval avaient aperçu mercredi soir, gambadant nerveusement dans les rues de cette municipalité de l'Ouest de Montréal, a été capturé sain et sauf hier matin par des agents de conservation de la faune québécoise.

La bête effrayée qui avait trouvé refuge dans la cour d'une résidence privée a dû être neutralisée avec des projectiles anabolisants, avant d'être libérée un peu plus tard dans une région boisée de Mirabel.

Cet incident inusité survenu tôt hier matin, à quelques heures de l'ouverture officielle de la chasse au chevreuil, a évidemment donné lieu à toute une opération policière pour capturer l'animal sauvage localisé à l'arrière du 211, rue Allard.

Nicole Aubry croyait tout d'abord rêver lorsqu'elle a aperçu, vers 7 h hier matin, un petit chevreuil broutant dans la cour de sa résidence entourée d'une clôture haute d'environ 1,80m.

« J'ai regardé dehors pour voir s'il pleuvait et j'ai vu le chevreuil dans ma cour. Je savais qu'il avait dû sauter la clôture puisque la porte est toujours barrée avec un cadenas. J'ai tout de suite appelé le 911 », de raconter cette dame qui n'en croyait ses yeux.

Des policiers du poste 13 de la CUM accourus quelques minutes plus tard sur la rue Allard lui ont alors indiqué que l'animal avait été aperçu, vers 23 h mercredi, se baladant dans les rues du quartier.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Des agents du ministère de la conservation de la faune sont intervenus hier matin à Dorval pour capturer un chevreuil qui a été libéré plus tard dans une région boisée de Mirabel.

Comme le jeune cervidé semblait apprécier cet enclos de fortune, les policiers ont préféré exercer une surveillance à distance en attendant l'arrivée des agents du ministère de la conservation de la faune venus de Saint-Eustache.

À peine revenue de ses émotions, Mme Aubry a confié hier à *La Presse* avoir eu tout le loisir d'observer « Bambi » dans sa cour arrière, au grand plaisir de sa petite fille de 7 ans et demi qui avait bien hâte d'aller à l'école pour tout raconter à ses copines de classe.

« Pour éviter d'effrayer davantage le chevreuil, les agents de conservation ont pris position dans la cuisine. Ils ont utilisé un fusil spécial pour le tirer à travers la fenêtre pour l'endormir avec un dard contenant un anabolisant. Ils lui ont attaché les pattes, l'ont mis dans leur camionnette et sont repartis », de conclure la dame qui n'a constaté aucun dommage à sa propriété.

Peu surpris de la présence du cervidé dans ce quartier habité de Dorval, le sergent Desman, du poste 13 de la CUM, s'est rappelé d'un incident similaire survenu à pareille date l'an dernier, alors qu'un chevreuil avait été aperçu près du pont Mercier, à la hauteur de la 34e Avenue, à Lachine. L'animal avait cependant réussi à s'enfuir avant l'arrivée des agents de conservation de la faune.

Montréal et ses cols bleus condamnés à négocier

ANDRÉ PÉPIN

■ **Montréal et ses 4060 cols bleus sont condamnés à négocier. Le gouvernement du Québec, qui a facilité une médiation spéciale, exclut le recours à une loi spéciale pour régler ce conflit vieux de plus d'un an.**

C'est donc l'impasse la plus complète. Les cols bleus entreprendront donc une grève des heures supplémentaires, vendredi prochain, qui risque de perturber plusieurs activités, dont celles du Biodôme et du déneigement des rues.

Les médiateurs, Normand Gauthier, Michel Grant et Michel Hamelin, ont clairement indiqué à la ministre de l'Emploi, Louise Harel, que « la médiation ne peut plus constituer un mécanisme permettant d'envisager une solution négociée dans le cadre du mandat qui lui avait été confié ».

Québec doit proposer aujourd'hui le maintien « d'un certain plancher d'emploi pour les cols bleus », tout en incitant le syndicat à faire preuve de flexibilité quant au recours à l'entreprise privée pour l'accomplissement de certaines tâches, selon des informations obtenues par *La Presse*.

Les négociateurs de la Ville et la direction du syndicat, dont le président Jean Lapierre, sont convoqués au ministère, ce matin. « Il n'est pas question d'une loi spéciale. Nous rencontrons les parties demain (ce matin), pour leur faire part des recommandations de la conciliation. Montréal et les cols bleus y trouveront des avenues de solution », a expliqué un porte-parole de la ministre.

GAGNEZ AVEC AIR CANADA
DEUX BILLETS POUR TOUJOURS

FÉLICITATIONS À NOTRE GAGNANT DE DEUX BILLETS POUR TOUJOURS

BERNARD F. DOWNS, le 26 octobre, sièges no 16E sur le vol Air Canada no 411. 7 autres gagnants à venir.

DU 16 OCTOBRE AU 15 DÉCEMBRE, PARTEZ AVEC AIR CANADA ET VOUS POURRIEZ GAGNER
DEUX BILLETS POUR TOUJOURS !

Il y a de l'excitation dans l'air avec le concours DEUX BILLETS POUR TOUJOURS d'Air Canada. Vous pourriez gagner ce que tout un chacun a toujours rêvé : un voyage pour deux, pour n'importe quelle destination Air Canada, chaque année, et pour toutes les années à venir. Où iriez-vous en premier ? L'année prochaine et toutes les années à venir ? Entre le 16 octobre et le 15 décembre 1995, chaque semaine, pendant neuf semaines consécutives, un passager voyageant sur Air Canada en partance de Montréal aura le bonheur d'être assis dans le siège chanceux. Puisque le prix est remis à bord même de l'appareil, c'est le commandant qui aura le plaisir de remettre l'enveloppe gagnante. Alors, si vous planifiez vous envoler cet automne, allez-y avec Air Canada. Ce pourrait être la plus belle envolée de votre vie.

Le concours est en vigueur sur tous les vols Air Canada en partance des aéroports Dorval et Mirabel, à l'exclusion des transporteurs Liaison MD, des vols en partage d'occupation et des vols nolisés, entre le 16 octobre et le 15 décembre 1995 inclusivement. Certaines conditions s'appliquent. Les gagnants devront répondre à une question réglementaire d'arithmétique. Le règlement complet est offert sur demande en écrivant à l'adresse suivante : Concours DEUX BILLETS POUR TOUJOURS d'Air Canada - Montréal, Marketel, 1981, avenue McGill College, bureau 1400, Montréal (Québec) H3A 2Y1. Valeur moyenne approximative du prix : 60 000 $. Tirage sous la surveillance de Price Waterhouse.

BIENVENUE DANS NOTRE MONDE AIR CANADA

CITE 107,3 FM ROCK • DÉTENTE · La Presse · CKAC 730 · Price Waterhouse

Le Salon de la COPROPRIÉTÉ
Une présentation de l'Association des syndicats de copropriété du Québec
Samedi 4 novembre 95
de 9 h à 18 h
COMPLEXE RAYCOM
5100, rue Sherbrooke Est, Montréal
Venez rencontrer et consulter gratuitement les experts du domaine de la copropriété.
En collaboration avec
Le Groupe Vidéotron ltée · Gestion Forest-Morency Inc. · DGLE De Grandpré Chaurette Lévesque avocats · TRUST GÉNÉRAL
Stationnement gratuit · Membres 10 $ / Non-membres 15 $
Tél.: (514) 866-3557
2303356 - a28

La Vieille Fabrique meubles d'époque

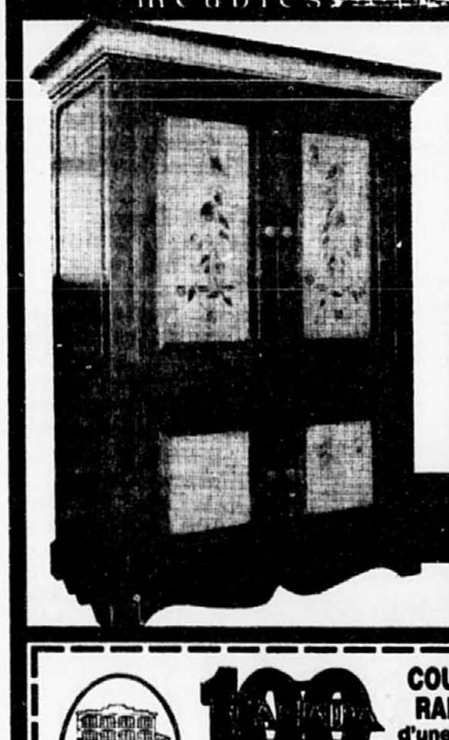

Reproduction de meubles d'époque
sur mesure aux couleurs d'origine ou au choix.
Mobilier de chambre, de salle à manger, meuble d'appoint, secrétaire, chaise et articles de décoration, etc.
MEUBLE AUDIO-VIDÉO
prop. Pierre Basilières
100 COUPON RABAIS d'une valeur de 100 $
Valide jusqu'au 18 nov. 1995
Valide avec toute commande de 800 $ ou plus.
(Non valide sur meubles en solde)
1 coupon par client
La Vieille Fabrique, Meubles d'époque, (514) 437-4207, ouvert le dimanche de 11h00 à 17h00
ARMOIRE EN PIN MASSIF (non illustrée) à partir de 650 $
grand choix de teintures
Du lundi au samedi de 9 h à 17 h. Ouvert le dimanche de 11 h à 17 h.
15, rue Lesage
Sainte-Thérèse 437-4207
AVEC SUPPLÉMENT
Aussi disponible en fini d'origine antique bleu-vert-rouge, etc.

E.A.D.A. ENFANTS ADULTES
TU AS VÉCU DANS UNE FAMILLE DYSFONCTIONNELLE OU ALCOOLIQUE
(514) 729-7185

ÉLECTROMÉNAGERS

GENERAL ELECTRIC
RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE FORMAT FAMILIAL
- 2 clayettes réglables
- 2 hydrateurs
- Blanc sur blanc
- Congélateur spacieux et plus

SEULEMENT 649,99$
35354818

Gibson
RÉFRIGÉRATEUR CÔTÉ À CÔTÉ 19 PI.CU.
- 2 clayettes réglables
- Contre-porte à 5 tablettes
- Grand hydrateur
- Congélateur à 5 tablettes

949,99$
01654019

PRIX INCROYABLE
GRANDE CUISINIÈRE FACILE À NETTOYER
- Éléments-serpentins de luxe
- Porte en acier amovible
- Rubiot transparent
- Panneau de commande émaillé
- Tiroir très spacieux

389,99$
00163360

ENSEMBLE LAVEUSE / SÉCHEUSE
LAVEUSE ..... 399,99$
- Grande capacité très robuste
- 2 cycles, 2 combinaisons de temp. de lavage/rinçage

SÉCHEUSE ..... 249,99$
- Grande capacité très robuste
- Filtre à charpie sur le dessus
- Porte très grande

LE DUO 649,99$
01650111 01851116

GENERAL ELECTRIC
ROBUSTE LAVEUSE ET SÉCHEUSE
- 7 cycles de lavage • 3 niveaux d'eau
- 3 températures de rinçage
- Contrôle de séchage automatique
- 3 sélections de chaleur
- Modèle très silencieux

PAS COMME CET ILLUSTRATION
LAVEUSE 509,99$ SÉCHEUSE 329,99$

Panasonic
MICRO-ONDE AVEC FOUR COMPACT
- 6 pieds cubique
- Plateau rotatif «Futurewave»
- Rechauffage auto
- Decongelation
- Puissance de cuisson 600 watts

159,99$
03318454 NN-4541

Gibson
RÉFRIGÉRATEUR 18 PI. CU.
- Deux clayettes émaillées réglables
- Contre-porte à 2 tablettes
- Porte congélateur à 2 tablettes
- Congélateur spacieux sans givre

599,99$
01654808

Whirlpool
RÉFRIGÉRATEUR CÔTÉ À CÔTÉ 20 PI. CU.
- 3 clayettes en verre
- Bac à viande à réglage de temp.
- Grand hydrateur
- Section congélateur amovible
- Blanc sur blanc «designer»

1249,99$
00154204 YED20TK

MOFFAT
LAVE-VAISSELLE GRANDEUR NATURE
- Lavage normal
- Séchage avec chaleur
- Lavage 2 niveaux
- Broyeur d'aliments mous
- Panier d'ustensiles amovible

MRB 1310
269,99$
35352131

LIVRAISON INCLUSE
AVEC TOUT ACHAT DE GROS ÉLECTROMÉNAGERS
SERVICE LOCAL SEULEMENT

GENERAL ELECTRIC
LAVEUSE ET SÉCHEUSE GRANDE CAPACITÉES
- 3 températures de rinçage
- Contrôle de séchage automatique
- 3 cycles • 3 sélections de chaleur
- 6 cycles de lavage
- 3 niveaux d'eau

PAS COMME ILLUSTRÉ
LAVEUSE 519,99$ SÉCHEUSE 359,99$

Hoover
ASPIRATEUR VERTICAL À PRIX IMBATTABLE PUISSANCE, COMMODITÉ, VERSATILITÉ
- Moteur très puissant 5A
- Pare-chocs
- Déclenchement de la poignée avec le pied

89,99$
04245 38739245

DCs FUTURE SHOP

MAINTENANT DISPONIBLES AUX MAGASINS SÉLECTIONNÉS
Des milliers de disques compacts...

13,79$
François Pérusse
L'Album du peuple

AUBAINES INCROYABLES DE NOVEMBRE

HEURES D'OUVERTURE:
LUN AU VEN 9h - 21h
SAMEDI 9h - 17h
DIMANCHE 10h - 17h

NOUS BATTRONS TOUS LES PRIX!
Annoncés par les autres distributeurs agréés canadiens...
AVANT L'ACHAT par 55% de la différence
APRÈS L'ACHAT nous vous rembourserons 155% de la différence
Sur un prix plus bas chez Future Shop, nous vous rembourserons la différence. Détails en magasin.

NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

VIDÉO

RCA 13"
STYLE MONITEUR MODERNE
- Affichage du menu
- Programmation auto des canaux
- Syntonisateur 181 canaux
- Fonction sous-titres

199,99$
13101 03801169

CITIZEN
TÉLÉVISION COULEUR 19"
- Affichage de menu à l'écran
- Télécommande
- Syntonisateur 181 canaux
- Fonction sous-titres

259,99$
01101063 JCTV 3062

RCA 4 TÊTES HI FI
SON INCROYABLE STÉRÉO HI-FI ET VIDÉO 4 TÊTES
- Minuterie 8 émissions/ 1 an
- Repérage auto numérique
- Balayage des publicités

344$
VR-603

RCA 25"
STYLE MONITEUR
- Affichage complet du menu
- Syntonisateur adapté au câble
- Programmation auto choisit tous les canaux disponibles

378$
X25103 03801037

RCA
TÉLÉVISEUR 27" STÉRÉO
- Télécommande
- Horloge
- Minuterie 24 heures
- Sous-titres

529,99$
F27240WT 03801240

MAGNÉTOSCOPE HIFI STÉRÉO
VIDÉO 4 TÊTES
- Télécommande
- Pourquoi achetez un mono lorsque ce modèle hifi est offert à un tel bas prix?

288$
S-3940 01102940

OPTIONS 0% D'INTÉRÊT
12 MOIS AUCUN INTÉRÊT
- Sur tout électroménagers
- chaînes audio 5 haut-parleurs «surround»
- Sur téléviseurs 31" ou plus

6 MOIS AUCUN PAIEMENT NI INTÉRÊT
SUR TOUS LES AUDIO, VIDÉO ET LES ÉLECTROMÉNAGERS

90 JOURS AUCUN INTÉRÊT SUR N'IMPORTE QUOI

*SUR APPROBATION DU CRÉDIT S.A.C. Pour 12 mois et 90 jours, paiements mensuels minimums requis. Frais administratifs minimes payable à l'achat pour l'options 6 et 12 mois.

JVC
UNE CINÉ-MAISON POUR TOUT LE MONDE DE JVC
- Puissance équilibrée (60 watts x 3)
- Puissance totale 220 watts
- Mode «surround»
- Télécommande A/V unifiée

329,99$
93515 01428515

SAMSUNG
HAUT-PARLEUR DÉTACHABLE LECTEUR DE DISQUE COMPACT TRANSPORTABLE
- Lecteur de disque compact avec multi fonction
- Cassette double
- Inversion automatique
- Lecture aléatoire/scannage/répétition
- Programmable

189,99$
34136820 PCD-679

RCA
LECTEUR 5 DC TÉLÉCOMMANDÉ
- Lecteur multi-DC
- Télécommande
- Surechantillonnage 8X
- Mémoire 24 pistes

189,99$
RP8055 03827253

CRAIG
COMBINÉ À LECTEUR DC
- Lecteur DC a chargement sur le dessus
- Syntonisateur AM/FM stéréo
- Magnétocassette à arrêt auto
- Prise pour casque d'écoute

97,99$
JS 8681 23235631

JVC 26" STÉRÉO
TÉLÉCOMMANDE PLEINE PORTÉE
- 26" stéréo couleur A PRIX CHOC!
- Télécommande pleine portée
- Entrée A/V, sortie audio variable

599,99$

MITSUBISHI
IMAGE SUR IMAGE TÉLÉVISION 26" STEREO
- Affichage du menu
- Télécommande universelle
- Prises audio/vidéo
- Fonction sous-titres
- Prise SVHS

MEUBLE INCLUS 629,99$
02601048 CS 26301

MITSUBISHI
MAGNÉTOSCOPE AVEC SON STÉRÉO «HIFI»
- Repérage auto numérique
- Télécommande multi-marques
- Nettoyeur de têtes automatique
- Prises A/V sur la façade

448$ Prix plus bas en magasin
02902510 U-510

PIONEER LECTEUR 6 DC
DES HEURES DE MUSIQUE DE PIONEER
- Mémoire disque dernier
- Changeur 6 DC
- Convertisseur D/A 1 bit
- Balayage
- Affichage fluorescent
- Programmation et répétition

229,99$
PD8480 90027404

Panasonic
BALADEUR STÉRÉO
- Le nouveau modèle sport «SHOCK WAVE»
- Resistant à l'eau
- Cassette à inversion auto
- Syntonisation numérique
- Système «extra-bass»

98,99$
03334019 SW-18

RCA STÉRÉO 31"
- Télécommande «Master touch» pour réglage facile de votre télé, magnétoscope et convertisseur d'une seule télécommande
- Panneau 5 prises pour branchement directement vos appareils A/V
- Circuits «Colortrak plus» de pointe

869$
31632 03801306

TOSHIBA STÉRÉO 35"
ÉCRAN FONCÉ HAUTE DÉFINITION
- Masque perforé invar
- Télécommande universelle
- Filtre en peigne, entrée SVHS
- Réglage de temp. de couleur
- Rehausseur de détails couleur

1899,99$
35060 04701651

RCA
4 TÊTES EFFETS SPÉCIAUX: ARRÊT PAR IMAGE, RALENTI ET LECTURE PAR IMAGE
- Syntonisateur 181 canaux
- Repérage numérique, balayage des publicités et plus!

4 TÊTES! 248$
03802501 VR-501

Canon
CAMÉSCOPE 8 MM
- Viseur couleur facile à utiliser
- Exposition programmé automatique
- Télécommande universelle
- Zoom 12 x

VISEUR COULEUR
868$
19803125 ES-90
ACCESSOIRES INCLUS VALEUR DE 50$

MAGNAVOX
MINI-CHAÎNE COMPLÈTE
- Changeur 3 DC
- Echange de lecture
- Magnétocassette
- Syntonisateur AM/FM
- Valeur fantastique

149,99$
FW-28 MZ37 08475028

PIONEER
AM/FM HAUTE PUISSANCE À LECTEUR DC
- Haute puissance 4 x 22 watts
- Convertisseur D/A 1-bit
- Sortie préréglée RCA
- Réglages audio électroniques

358,99$
90031215 DEH 215

MITSUBISHI 50"
MODÈLE MINCE AVEC IMAGE SUR IMAGE
- Télécommande universelle
- Image sur image de pointe
- Son «surround»

2949,99$
5051 02601092

RCA PROJECTION STÉRÉO 52"
IMAGE SUR IMAGE AVEC HAUTE RÉSOLUTION
- Meuble très mince 21,5"
- Système sonorifique de très haute qualité
- Télécommande universelle

INCLUS OFFRE EN MAGASIN VALEUR 180$
2899$
P52756SB 03801074

TÉLÉCOMMANDE
VALEUR EXCEPTIONNELLE
- 181 canaux télécommandés
- Programmation 1 an/8 émissions
- Beaucoup plus

178$
01102836

Panasonic
CAMÉSCOPE VHS-C
- Zoom motorisé 14x
- Obturateur haute vitesse
- Design facile d'emploi
- Faites jouer les cassettes dans votre magnétoscope

798$
03303206 PVQ206K

Panasonic
MINI-CHAÎNE 3 DCs
- Jouez-en 1 et changez-en 2
- Cassette double à inversion auto
- Système télécommandé facile d'emploi
- Lecture aléatoire et répétition
- Circuits «V-bass» pour des graves riches

439,99$
SCCH52 03375052

clarion
AM/FM CASSETTE À PANNEAU DÉTACHABLE
- Puissance 28 watts
- Inversion auto
- Réglages électroniques
- 18 stations FM/ 6 stations AM préréglées
- Syntonisateur FM Magitune

179,99$
RMB1100 24731110

ÉQUIPEMENT DE BUREAU

AST
ENSEMBLE MULTI-MÉDIA AVEC IMPRIMANTE ET MONITEUR
- Processeur 486 DX2/66
- RAM 4Mo
- DD 540Mo
- CD-ROM 2x
- Carte vidéo 16bit
- Moniteur SVGA
- Imprimante à jet d'encre

JUSQU'À 10 TITRES DE LOGICIELS INCLUS
1899,99$
33799266 6066D

AMBRA DE IBM
ENSEMBLE PENTIUM 75MHZ AVEC MONITEUR ET IMPRIMANTE
- Ordinateur 75MHZ
- RAM 8Mo
- DD 1000Mo
- CD-ROM quad vitesse
- Carte sonore 16 Bit
- Moniteur SVGA
- Imprimante à jet d'encre

JUSQU'À 7 TITRES DE LOGICIELS INCLUS
2999,99$
06486500 AMBRA P75

Canon
IMPRIMANTE COULEUR BJC-4100
- 720 x 360 PPP en couleur sur papier ordinaire
- Impression très rapide
- 300 polices «True Type» sur CD-ROM
- «Playful software» inclus sur CD-ROM Canon
- Garantie de 2 ans

479,99$
19808042 CANON BJC 4100

LEXMARK
IMPRIMANTE LASER 1200 PPP
- Rapide, 12 pages par minute à 600 PPP
- 8 pages par minute à 1200 PPP

1999,99$
21408013 OPTRA-R

SHARP
TÉLÉCOPIEUR INCROYABLE!
- Commutation téléc./tél auto
- Alimentation 18 pages
- Interface pour répondeur
- 32 tons de gris pour une image supérieure

289,99$
42843105 UX-105

Panasonic
SANS FIL 10 CANAUX À RÉDUCTEUR DE BRUIT 'SOUND CHARGER' ET ANTENNE FLEXIBLE
- Performance pleine portée
- Recherche
- Autonomie de pile 7 jours
- Code sécuritaire numérique

87,99$
KXT 3795 03319375

brother
ANTIFROISSEMENT
- 6 pages/minute
- Alimentation de papier antifroissement
- Technologie compression des données
- Garantie 2 ans

489,99$
HL-630 19308630

SAMSUNG
TÉLÉCOPIEUR AVEC RÉPONDEUR AUTOMATIQUE
- Horodateur
- Alimentation 10 pages
- Impression du menu d'aide
- Haut-parleur à deux voies

INCROYABLE BAS PRIX
329,99$
34143800 FX800

Panasonic
RÉPONDEUR À TÉLÉCOMMANDE
- Système de microcassette réglé par microprocesseur
- Réenclenche toutes les fonctions automatiquement
- Compteur d'appels numérique

59,99$
KXT1009 03321100

IBM
BLOC NOTE «THINK PAD 340 CSE»
- RAM4Mo /disque dur340Mo
- Autonomie de pile 2,5-5 heures
- 10,4" écran couleur
- Fente PCMCIA TYPE III
- 5,7 livres

SEULEMENT 2599,99$
21415340 TP340CSE

EPSON
BLOC NOTE COULEUR ET ACTIVE MATRIX
- 486Dx2/66MHZ, 8Mo RAM
- 340 Mo disque dur
- 9,5" active matrix écran couleur
- Pesant 6,8 livres
- Autonomie de pile 2,5-4 heures
- 1 an de garantie du fabriquant

2999,99$
01715666 ACTION NOTE 6800

HEWLETT PACKARD
IMPRIMANTE À JET D'ENCRE
- SUPER BAS PRIX!
- Impression 600X300 ppp
- Technologie «Resolution enhancement» (RET)
- Garantie 3 ans

269,99$
DESKJET 520

MICROTEK
SCANNER PERSONNEL
- Transformer immédiatement votre paperasse en documents électroniques • Éditer, sauvegarder, télécopier, courrier électronique • Mémos factures, cartes d'affaires
- Jusqu'à 300PPP

289,99$
07308004 PAGE WIZ

brother PAPIER ORDINAIRE
TÉLÉCOPIEUR À PAPIER ORDINAIRE ET MÉMOIRE INTÉGRÉE
- Cartouche remplaçable abordable
- Fini le papier thermique
- Réception sans papier

599,99$
18343980

NOKIA
CLAVIER FACILE D'EMPLOI
- Menus multilingues
- Mémoire alphanumérique
- Composition rapide
- Pesant seulement 9,7 onces
- Mémoire 50 numéros
- Fonction memo

49,99$
NOKIA 101 08042092

TOSHIBA
BLOC NOTE COULEUR TRÈS PERFORMANT 75 MHZ
- Processeur 486DX4/75
- Écran couleur de visualisation 10,4" DSTN
- Possibilité d'expansion PCMCIA
- Fente préconçue pour mémoire
- Disque dur 520Mo
- RAM 8Mo

SUPER ACHAT
3389,99$
04715220 213005

Canon
IMPRIMANTE COULEUR RÉVOLUTIONNAIRE
- Modèle compact
- Couleurs vives et noir net
- Impression rapide - 4 pages par minute en noir et blanc
- Alimentation auto du papier

499,99$
19808070 BJC 70

Microsoft
MS WINDOWS 95 MISE À JOUR
PLUS DE PUISSANCE • PLUS DE PLAISIR
PLUS DE LIBERTÉ
- Système d'opération 32 bits
- Capacité Multi-tasking
- Technologie lecture auto
- Capacité «Plug N Play»

TOUT POUR 118,99$
53008911 DISK 53008914 CD

Sécurité Familiale
LA TRANQUILLITÉ D'ESPRIT AVEC 18 PAIEMENTS MINIMES
- Téléphone cellulaire Nokia 101
- Appels illimités sans frais les fins de semaine
- Frais de mise en service inclus.

Limité
** Contrat de service de 18 mois requis
35,95$** par mois plus le temps d'antenne
04042400

VENEZ VOIR LES PLUS RÉCENTS MODÈLES DE:
IBM COMPAQ AST NEC

NEC
PROCESSEUR PENTIUM* 90 MHZ
- RAM 8 Mo /Disque dur 1,08 Go
- 28,8 télecopieur/modem
- Transfert des données infra-rouge
- Quad vitesse CD-ROM

2899,99$
03007901 R7022
MONITEUR EN SUS

Canon BJ200ex
QUALITÉ INSURPASSABLE EXCLUSIVE À FUTURE SHOP
- Résolution 720 ppp
- 248 caractères par sec.
- Mémoire-tampon 49K
- 64 gicleurs et impression 2 sens

299,99$
BJ200ex 19808203

HEWLETT PACKARD
IMPRIMANTE AU LASER 5 P
- 600 x 600 points par pouce
- Six pages par minute
- Mémoire 2 Mo
- Alimentation double

1279,99$
61708500 5P

CLEAN-SWEEP 2 38,99$
MORTAL KOMBAT 3 56,99$

* CONDITIONS:
Tous les téléphones cellulaires achetés doivent être mis en service avec un nouveau numéro chez Future Shop. Frais de cre de tél. en sus. Certaines restrictions. Carte de crédit obligatoire. Prix plus élevés de 200$ sans mise en service. Informez-vous au magasin. Le client doit rester sur le même réseau pour un minimum de 6 mois sans interruption.

Bell Mobilité CELLULAIRE

FUTURE SHOP
SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

*Sur approbation du bureau de crédit. *L'intérêt calculé tous les mois est éliminé à la remise du paiement mensuel minimal (si requis) et le solde doit être remboursé à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. **Les frais administratifs (29,95 $ pour 6 mois, 44,95 $ pour 12 mois) jumelés à l'intérêt affecteront le taux de pourcentage annuel (TPA). Exemple de l'option 12 mois sans intérêt (taxes incluses): Si les mensualités minimales totalisent 611,14 $ pour un achat de 1 500 $ ou 814,85 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat: L'intérêt est éliminé et les frais administratifs de 44,95 $ forment un TPA de 3,00 % (coût total: 1 544,95 $) pour un achat de 1 500 $ ou 2,25 % (coût total 2 044,95 $) pour un achat de 2 000 $. Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois additionnels et que les mensualités minimales totalisent 1 179,36 $ pour un achat de 1 500 $ ou 1 572,48 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 24 mois suivant l'achat: L'intérêt (calculé à compter de la date d'achat) et les frais administratifs totalisent 634,65 $ (coût total: 2 134,65 $) et le TPA équivaut à 26,91 $ pour un achat de 1 500 $ ou 831,22 $ (coût total: 2 831,22 $) et le TPA équivaut à 26,43 % pour un achat de 2 000 $. Maximum de 30 jours sans intérêt pour les campagnes. Emplettes personnelles seulement. Pas de détaillants. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. *Détails en magasin. **Différa de l'illustration. Les articles étiquetés «SOLDE» sont offerts à prix réduits. Les autres articles sont à nos bas prix garantis de tous les jours. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. En raison de l'heure de tombée d'annonces de cette publicité, il est possible que certains articles soient offerts à prix plus bas en magasin.

MAINTENANT OUVERT À POINTE CLAIRE

POINTE CLAIRE 6321, AUTOROUTE 40 428-1999

ANJOU	7200, BOUL. DES ROSERAIES (DERRIÈRE LES GALERIES D'ANJOU)	352-8825
LAVAL	1645, BOUL. LE CORBUSIER	978-5420
GREENFIELD PARK	745, BOUL. TASCHEREAU	465-4260
MARCHÉ CENTRAL	1041, RUE DU MARCHÉ CENTRAL	387-3188
LASALLE	7077, BOUL. NEWMAN	368-8002

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE. COMMUNIQUEZ AVEC LE FUTURE SHOP LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

Des délégués de la CSN, déguisés en religieux, sont venus prêter main-forte à leurs confrères de Granby.

La CSN manifeste contre de durs patrons... les frères du Sacré-Coeur

Douze employés en lock-out depuis 693 jours

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Rue Fullum, en début d'après-midi, hier, devant le siège social de la congrégation des frères du Sacré-Coeur, des moines encapuchonnés, tout de noir vêtus, psalmodiaient des incantations d'un autre temps. On se serait cru, mêmes airs, mais textes différents, au *Chapelet en famille* du cardinal Léger.

Rien de religieux pourtant dans cette manif toute syndicale. Il s'agissait des récriminations des employés du Mont Sacré-Coeur de Granby, en lock-out depuis plus de 693 jours — en fait depuis le 11 février 1994 — qui réclamaient le droit à leur emploi pour douze employés syndiqués.

Douze apôtres syndiqués

Ces douze apôtres d'un travail assuré par un contrat collectif foulé aux pieds par une entreprise de sous-traitance, Laliberté et Associés, et par leur employeur, les frères du Sacré-Coeur de Granby, cherchent à récupérer leurs emplois. Le renouvellement du contrat de l'entreprise de sous-traitance doit se faire le premier décembre prochain.

Et hier, les 350 délégués au congrès de fondation du Conseil central CSN de la Montérégie, réunis à Longueuil, avaient décidé de leur donner un coup de main charitablement chrétien.

L'autel de la plus stricte économie

Les douze apôtres sacrifiés sur l'autel de la plus stricte économie sont membres du Syndicat national catholique des institutions religieuses de la région de Saint-Hyacinthe. Ce syndicat des années 60 compte encore environ 180 à 200 membres, répartis dans dix unités d'accréditation.

Embauché par les frères du Sacré-Coeur en 1994, les sous-traitants refusent de négocier avec le syndicat pourtant bien catholique. Le premier février 1994 au matin, les employés se mettent en demi-journée d'étude, et dans l'après-midi, les frères déclarent un lock-out.

Laliberté et Ass. va fournir les trois cadres qui vont assurer le travail avec les vieux frères pendant que les malades sont évacués vers d'autres maisons de la congrégation où il n'y a pas de conflit de travail, à Sherbrooke, Athabaska, Québec... etc.

Pour le supérieur de la maison de Granby, Pierre Boutet, si les employés sont « sortis », c'est tant pis pour eux. Les cadres qui font la cuisine, trois en tout, étaient là avant le conflit. Les 40 religieux qui restent, même s'ils sont d'un âge respectable, peuvent assurer le ménage, la propreté des lieux, et un inspecteur du ministère du Travail du Québec a décidé qu'ils n'étaient pas des « scabs ».

Contrat de 200 000 $

Le contrat de Laliberté et Ass. est d'environ 200 000 dollars par année, dit le frère Boutet. Le budget de la communauté à Granby atteint environ 2 millions de dollars par année, ce qui ne comprend pas le budget de l'école secondaire qui reçoit 450 élèves, externes ou demi-pensionnaires, par année. Ce collège privé est dirigé par le frère René Goyette. C'est d'ailleurs la fermeture du pensionnat de 60 élèves qui a sonné le début des restrictions de personnel.

la Baie services à domicile

Une semaine seulement!

Nous payons la TVQ et le double de la TPS*!

NETTOYAGE DE TAPIS

Prenez rendez-vous avant le 11 novembre 1995 pour faire nettoyer votre moquette, et nous paierons la TVQ et le double de la TPS*!

14 $ Par pièce Deux pièces minimum.

49 $ 4 pièces Plus nous nettoyons, plus vous économisez.

74 $ Super offre! Maison complète 5 pièces, 13 marches et 1 vestibule.

NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION À COUP SÛR!

★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

Prenez rendez-vous avant le 11 novembre 1995 pour faire nettoyer vos meubles rembourrés, et nous paierons la TVQ et le double de la TPS*!

49 $ Canapé *ou* 2 fauteuils

79 $ Canapé *et* 2 fauteuils

39 $ Nettoyage professionnel de conduits de ventilation** Un conduit principal, plus 5,95 $ par bouche.

Tapis synthétique 0,79 $ le pied carré — Nettoyage de tapis d'appoint. Tapis de laine : 0,89 $ le pied carré. Frais minimums de 50 $. Ramassage et livraison inclus.

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h

Montréal.....339-5420
Sherbrooke.....820-1417
Drummondville/Victoriaville.....474-8007
Trois-Rivières.....378-8480

*Rabais équivalent à la TVQ et au double de la TPS. **Frais d'ouverture de la porte de visite non inclus. Demandez nos trousses de détachage Stainsolution®. Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 $ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton huilé, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attenants. L'offre prend fin le 11 novembre 1995.

ACHETEZ-EN UN MAINTENANT

RECEVEZ-EN UN AUTRE GRATUITEMENT

VOICI LE SHUTTLE CANADIEN MONTRÉAL-TORONTO.

MAINTENANT DEUX POUR LE PRIX D'UN.

Afin de souligner l'arrivée du nouveau service Shuttle, à partir de Montréal, nous offrons à nos passagers deux sièges pour le prix d'un. Pour seulement 398 $ aller-retour*, vous et la personne de votre choix effectuez le trajet aérien Montréal-Toronto.

DOUBLEZ VOS POINTS DU PROGRAMME «GRANDS VOYAGEURS».

Vous doublez vos points Canadien Plus chaque fois que vous voyagez avec le Shuttle avant le 31 décembre 1995.

PLUS DE VOLS, PLUS SOUVENT.

31 vols avec le Shuttle, chaque jour ouvrable. Avec autant de vols aller-retour, incluant les départs à l'heure de pointe matinale, un avion est disponible lorsque vous l'êtes.

SERVICE EXPRESS

À chaque aéroport, les passagers du Shuttle disposent d'un comptoir exclusif d'enregistrement et de portes d'embarquement judicieusement situées. Le café et les journaux sont aussi offerts gracieusement. Pour réserver, contactez votre agent de voyages ou appelez-nous en composant le 1 800 665-1177.

SHUTTLE Canadien

TOUJOURS PLUS LOIN

*Les sièges sont attribués selon leur disponibilité. Pour être éligible, le second passager doit être sur le même vol et en descendre en même temps que celui ayant effectué l'achat des billets. L'achat doit être effectué au moins trois jours à l'avance. La durée du séjour doit comprendre au minimum une nuit, et sa durée maximum est de 30 jours. Les billets sont non remboursables à 100 %. À condition de débourser 75 $ supplémentaires par personne, les changements sont permis. Les prix mentionnés sont calculés en fonction d'un vol aller-retour et la TPS. la TVQ ainsi que les taxes de départ sont non incluses. Le doublage des points Canadien Plus est en vigueur jusqu'au 31 décembre 1995. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Canadien et Canadien Plus sont des marques déposées des Lignes aériennes Canadien International ltée.

Molière 1622-1673

La langue de Molière dans la francophonie

Tableau comparatif des résultats scolaires obtenus dans les cours de français en Belgique, en France, au Nouveau-Brunswick et au Québec

Résultats globaux aux épreuves formelles (à choix multiples)

Scores par composante

Pourcentage et erreur type	Belgique	France	Nouveau-Brunswick	Québec
Global	**68,7**	**68,2**	**48,1**	**60,7**
Grammaire et orthographe	73,5	71,2	51,5	64,4
Lexique	63,6	65,5	39,8	56,0
Syntaxe	65,0	64,1	42,4	52,7
Texte	71,5	71,3	57,3	68,7

Source: le groupe DIEPE

Fabienne Sallin -- **(PC)**

Comparés aux Français et aux Belges, les jeunes d'ici sont forts en rédaction, mais faibles en grammaire et syntaxe

MICHÈLE OUIMET

■ Les élèves québécois se sont honorablement classés en français dans une série d'examens qu'ils ont passés avec des Belges, des Français et des Néo-Brunswickois en avril et mai 1993.

Forts en rédaction, les Québécois ont par contre fait piètre figure en grammaire, en orthographe et en syntaxe. Les Belges ont décroché les meilleures notes, talonnés de près par les Français, alors que les Néo-Brunswickois se sont classés bons derniers avec des résultats catastrophiques qui feraient rougir de honte le professeur le plus zélé.

Environ 7000 élèves de troisième secondaire de la France, de la Belgique, du Québec et du Nouveau-Brunswick ont participé à cette vaste étude comparative pilotée par le Conseil de la langue française et le ministère de l'Éducation du Québec. Les résultats ont été dévoilés hier en conférence de presse à l'occasion du Congrès annuel de l'Association québécoise des professeurs de français.

Les élèves ont passé deux types d'examens, soit une épreuve de rédaction — le sujet était le même pour tous — et un jeu d'épreuves comprenant 194 questions sur des connaissances linguistiques (questions à choix multiples sur la grammaire, l'orthographe et la syntaxe).

Les rédactions ont été corrigées en fonction de 11 critères. Les Québécois se sont classés premiers dans la capacité à structurer un texte. Au critère « organisation d'un texte en paragraphes », ils ont en effet obtenu 77,7 p. cent alors que les Français ont eu 76,3, les Belges 74,5 p. cent et les Néo-Brunswickois 70,3 p. cent.

Au critère « ordre des idées dans un paragraphe », les choses se sont gâtees : les Québécois ont décroché un faible 51,6 p. cent, les Français 51,5 p. cent, les Belges 52,7 p. cent et les Néo-Brunswickois 39 p. cent.

Une étude du professeur Gilles Gagné pour le Conseil de la langue française et le ministère de l'Éducation

Dans la série de 194 questions sur la grammaire, la syntaxe et l'orthographe, les Québécois ont montré leurs lacunes, mais si on les compare à leurs collègues du Nouveau-Brunswick, ils ont brillé de mille feux.

En grammaire et orthographe, le Québec a obtenu une moyenne de 64,4 p. cent alors que les Belges ont eu 73,5 p. cent, les Français 71,2 p. cent et les Néo-Brunswickois 51,4 p. cent (voir tableau).

Les filles dépassent largement les garçons, que l'on soit en France, en Belgique, au Nouveau-Brunswick ou au Québec.

L'étude révèle aussi des différences intéressantes entre l'Europe et l'Amérique. Au Québec, l'enseignement au secondaire est plus spécialisé qu'en Europe et la taille des classes varie. C'est au Québec qu'on retrouve les plus gros groupes : les professeurs ont souvent des classes de 29 élèves et plus. En Belgique, par contre, la moitié des enseignants ont 22 élèves ou moins.

En Europe, les élèves écrivent plus qu'en Amérique. C'est d'ailleurs au Québec qu'on écrit le moins.

Les étudiants européens et américains ont reçu, en moyenne, après neuf ans d'études, à peu près le même nombre d'heures d'enseignement du français, soit 2000 heures. Ironiquement, c'est au Nouveau-Brunswick que le nombre d'heures est le plus élevé, soit 2275, comparé à 1962 au Québec, 1890 en Belgique et 2135 en France.

La grammaire est enseignée aussi souvent en Europe qu'en Amérique, a précisé Gilles Gagné, professeur à l'Université de Montréal et responsable de l'étude au Québec, et les élèves lisent autant. Comment peut-on alors expliquer les différences entre les deux continents ?

« Il faut se poser la question : est-ce que l'ensemble socio-culturel québécois est semblable à celui des Français ou des Belges ? a dit M. Gagné. Peut-être est-ce le résultat d'un milieu plus bilingue. »

Et les méthodes d'enseignement ? Seraient-elles responsables de la piètre performance des Québécois en grammaire ? M. Gagné l'ignore car ce volet n'a pas été examiné. Il devrait faire l'objet d'une seconde étude...

A. Gold & Sons Depuis 1899

Bottes en cuir RÉGENCE

Seulement **100$**

- Noir ou brun • 7 à 13
- Semelle intérieure thermale isolante du froid et conservant la chaleur.
- Cuir résistant à l'eau

Doublure de laine vierge vous garde au chaud

Semelle traction

©1995

Commandes téléphoniques SANS FRAIS à l'extérieur de Montréal **1-800-263-2050**

Fairview Pte-Claire • Carrefour Laval • Galeries d'Anjou • No. 11 York, Ottawa
Promenades St-Bruno • Mail Champlain Brossard • Centre Rockland
Entrepôt 2050-2056, Bleury • 960 Ste-Catherine O. • La Place Vertu

Les sages-femmes entreront de plain-pied dans les hôpitaux

LILIANNE LACROIX

■ S'il n'en tient qu'au Collège des médecins, les sages-femmes pourront bientôt entrer par la grande porte dans les hôpitaux et y oeuvrer en compagnie des obstétriciens-gynécologues et omnipraticiens auprès des femmes qui doivent donner naissance. Outre les huit maisons de naissance déjà existantes, les femmes désirant accoucher avec l'aide d'une sage-femme pourront donc aussi le faire bientôt en milieu hospitalier. Jusqu'ici, les sages-femmes n'avaient pu se faufiler dans les hôpitaux qu'à titre d'accompagnatrice et avec la complicité de leurs patientes et d'un médecin traitant ouvert à leur cause.

En conférence de presse hier, le président du Collège, le Dr Roch Bernier, annonçait en effet qu'un groupe de travail composé de sages-femmes diplômées, de médecins généralistes et d'obstétriciens-gynécologues vient d'être formé en vue de faciliter l'intégration des sages-femmes en milieu hospitalier. « Ce projet permettra aussi de développer, dans le respect de l'autonomie professionelle, une formation appropriée et un partage des rôles entre tous les intervenants », déclarait le Dr Bernier.

On se souvient que la présence de sages-femmes à l'hôpital avait été complètement écartée par le Collège il y a quelques années : « Il y a eu changement d'équipe et changement de mentalité, déclarait le Dr Bernier. Malgré l'opposition du Collège, des projets-pilotes de maisons de naissance ont été mis sur pied. Malgré un début lent, elles semblent en bonne voie. Il ne sert à rien de continuer à s'y opposer si cela répond à un désir profond des femmes. Mais nous trouvons important d'offrir aussi la possibilité d'accoucher en milieu hospitalier à celles qui ont choisi d'être accompagnées par une sage-femme ».

À l'Association des sages-femmes diplômées, qui regroupe une cinquantaine de membres, la présidente, Mme Marie-Claude Renault, qui fera d'ailleurs partie du groupe de travail, se dit très heureuse de ce revirement : « C'est très encourageant. La volonté de collaboration et de respect mutuel était évidente lors de tous les échanges que nous avons eus avec le Collège. Je dois avouer qu'il y a eu, de leur part, des pas de géant ».

Par contre, les sentiments sont beaucoup plus mêlés à l'organisme « Sages-Femmes du Québec », qui regroupe à la fois des diplômées et des autodidactes qui ont pris connaissance de l'existence du groupe de travail seulement hier après-midi : « Pourquoi ne se sert-on pas des comités déjà existants ? se demandait Mme Isabelle Brabant, porte-parole de l'organisme. Peut-être est-ce parce que le modèle qu'on a en tête n'est pas exactement le même que celui qui a été entrevu par le gouvernement et qui est souhaité par les femmes. Qu'on en arrive à une variation de l'infirmière en obstétrique qui fait copain-copain avec le médecin, ce n'était pas l'idée de départ, ni ce qui était demandé par les femmes... »

Visiblement, certaines sages-femmes, surtout si elles sont autodidactes, craignent d'être écartées. Le fait que plusieurs médecins aient déjà exprimé l'opinion qu'il ne devrait pas y avoir d'accouchements en dehors des centres hospitaliers leur apparaît aussi comme une menace pour les maisons de naissance.

Si le Dr Bernier hésite à déterminer un échéancier pour le groupe de travail, Mme Renault se dit assurée qu'il produira ses conclusions très rapidement. Selon le Dr Bernier, la question de la formation des sages-femmes, dont certaines sont autodidactes et ne détiennent aucun diplôme, sera aussi abordée par le groupe de travail, ce qui n'est pas pour rassurer l'organisme « Les Sages-Femmes », qui préconisent l'autonomie complète de leur profession.

Maintenir les effectifs

Par ailleurs, le bureau du Collège a décidé de recommander à la Table de concertation sur les effectifs médicaux le maintien du nombre actuel de 446 admissions de Québécois dans les facultés de médecine pour les trois prochaines années. Selon le Dr Bernier, une réduction du nombre d'étudiants résulterait, à compter de 2006, en une pénurie de médecins. Le Collège ne favorise pas non plus la disparition de l'une des facultés québécoises, à la suggestion de certains.

Tout en évoquant la possibilité de reconsidérer la décision s'il y a des éléments nouveaux dans le dossier, le Dr Bernier a annoncé que le Collège avait choisi de ne pas reconnaître la médecine d'urgence comme une spécialité médicale. L'Association des médecins d'urgence a toutefois manifesté la volonté de présenter un nouveau projet au Collège. Ce débat a laissé le Collège très divisé puisque la décision a finalement été arrêtée à 13 voix contre 12, ce qui laisse présager la possibilité d'un revirement.

Il semble que les hésitations au sein même de l'Association, dont certains membres souhaiteraient un nombre restreint de nouveaux spécialistes et d'autres une définition beaucoup plus large, ne seraient pas étrangères à la réponse négative servie par le Collège.

Pour s'adapter aux nouvelles réalités et assurer la même qualité de services à tous, où qu'ils habitent, le Collège a par ailleurs choisi de s'engager plus avant sur le plan régional, notamment avec une représentation plus importante auprès des régies régionales.

SEARS
Attendez-vous à plus

SUPER
SAMEDI ET DIMANCHE

2 jours seulement, samedi le 4 novembre et dimanche le 5 novembre 1995

DÉJOUEZ LA TPS*
de 8 h 30 à midi
samedi seulement
sur presque TOUT en magasin

2 derniers jours
TOUT le linge de salle de bains et la literie en solde
RABAIS 10-50%**
sur TOUTES les douillettes, serviettes, ens. de draps, oreillers, couvertures et couvre-matelas

Offre spéciale sur PNEUS D'HIVER
Rabais 10% sur tous les pneus d'hiver «Blizzak» et RoadHandler^MD Glace et neige II
Avec la carte Sears, pas de paiement avant 1 an sur pneus d'hiver et services pour l'auto

RIEN À PAYER AVANT UN AN
sur TOUS les meubles†, gros électroménagers, machines à coudre, aspirateurs†, appareils électroniques, équipement de culture physique et produits de rénovation choisis†

*Sears déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS. L'offre sur la TPS ne s'applique pas aux meubles, gros électroménagers, appareils électroniques, machines à coudre, aspirateurs, cosmétiques et produits de beauté de marques prestigieuses, articles Levi's^MD, montres Guess, Joe Boxer et Essential, serviettes Touch of Class de Fieldcrest, moquettes installées, produits de rénovation installés, parures de fenêtre sur mesure Fastrak^MD, produits et services automobiles, essence, achats à l'agence de voyages Sears et chez les concessionnaires, achats sur catalogue et dans les Centres de liquidation, frais de paiement différé, de livraison ou de contrat d'entretien. Cette offre s'applique à la marchandise en stock dans les magasins Sears seulement et ne comprend pas les frais d'installation. Le choix peut varier selon les magasins.

Pas de paiement avant novembre 1996, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25$ de frais de paiement différé. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 5 novembre 1995. Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue ni aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.

**Rien à payer avant novembre 1996, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears.
25$ de frais de paiement différé.
Cette offre prend fin dimanche le 5 novembre 1995.
Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue ni aux articles soldés des centres de liquidation.
Détails en magasin.**

Débute samedi à 8 h 30

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 5 novembre 1995, dans la limite des stocks disponibles

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal: Anjou:** 353-7770, **Brossard:** 465-1000, **LaSalle:** 364-7310, **Laval:** 682-1200, **Pointe-Claire:** 694-8815, **Repentigny:** 582-5532, **St-Bruno:** 441-6603, **Deux-Montagnes:** 491-5000, **Ville St-Laurent:** 335-7770. **Région de Québec: Québec:** 529-9861, **Lévis:** 833-4711, **Ste-Foy:** 658-2121. **En province: Alma:** 662-2222, **Victoriaville-Arthabaska:** 357-4000, **Chicoutimi:** 549-8240, **Drummondville:** 478-1381, **Granby:** 375-5770, **St-Jean:** 349-2651, **St-Jérôme:** 432-2110, **Sherbrooke:** 563-9440, **Sorel:** 746-2508, **Trois-Rivières:** 379-5444, **St-Georges de Beauce:** 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

†À l'exclusion des meubles de jardin et de bébé, les aspirateurs avale-tout et produits installés

Les maladies contagieuses ne sont pas une priorité pour les dirigeants politiques de l'Amérique latine

GEORGES LAMON

■ Si la progression des maladies contagieuses s'est accentuée dans les pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud depuis quelques années, c'est parce que la lutte contre ces maladies n'y est plus une priorité pour les hommes politiques.

Le professeur Luc Eyckmans, de l'Institut de médecine tropicale Prince Léopold d'Anvers, en Belgique, qui participe au 4e Colloque sur la santé des voyageurs internationaux à Montréal, impute cette recrudescence à la dégradation des conditions sanitaires, l'accroissement de la population, l'arrêt des épandages d'insecticides et surtout un manque d'argent.

Selon lui, les pays en voie de développement ont abandonné la lutte essentiellement par manque de fonds. « Investir dans une maladie latente durant plusieurs années, croit-il, n'est pas rentable pour ces pays. »

Ce colloque de deux jours doit faire le point sur les connaissances les plus récentes en matière de risques pour la santé des voyageurs et sur les mesures de prévention. Il réunit une trentaine de conférenciers, dont certains de renommée internationale comme les médecins belges Luc Eyckmans et Pierre Elsen et le Suisse Robert Steffen, de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich.

Il n'en demeure pas moins que des maladies redoutables comme la malaria, qui, dans les années 1950 et 1960, avait été jugée en régression par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), reviennent en force.

« En Afrique, la malaria est revenue au stade de l'époque des premiers explorateurs après une certaine accalmie, et elle tue, note le Dr Eyckmans. Elle pose de très graves problèmes dans tout le monde sous-tropical et tropical. »

Mais à son avis, ce n'est là qu'un virus parmi tant d'autres. On ne connaît encore qu'un cas restreint de virus, dit-il, et leurs affinités. Certains sont transmis par des humains, d'autres par les animaux et même par les plantes. Ce serait apparemment le cas du virus Ebola.

Il y a également le cas de la dengue, une maladie virale endémique, transmise par un moustique, causant fièvre, frissons et douleurs musculaires, qui sévit en Afrique, en Amérique centrale et du Sud et en Asie du Sud-Est. Depuis 1975, elle s'est étendue du nord au sud.

Pour sa part, le Dr Guy Lonergan, de la direction de la Santé publique de Montréal-Centre et organisateur du colloque, estime que dans le cas du Nicaragua et du Honduras, où sévit une maladie qui peut se comparer à la dengue, les Québécois ne doivent pas s'alarmer outre mesure. D'autant qu'on ne connaît pas encore véritablement cette maladie.

Il admet que depuis quelques semaines, on a identifié un virus ressemblant à celui de la dengue au nord de Managua, qui s'est manifesté depuis quelques mois dans toute l'Amérique centrale.

« Nous ne croyons pas qu'il puisse exister un risque évident pour les voyageurs québécois qui se rendent sur la côte », a-t-il indiqué, hier à *La Presse*. Bien sûr, elle peut entraîner des complications graves, mais les cas sont relativement faibles. »

Le Dr Lonargan rappelle que chaque année, cinq ou six Québécois reviennent avec des maladies, moins graves que la malaria, mais que seulement un ou deux pour cent de ces cas peuvent entraîner des complications.

Quant à l'hépatite A, on en a répertorié 150 cas chez les voyageurs québécois qui se rendent au Mexique, en République dominicaine et ailleurs en Amérique latine. Des cas surtout causés par l'eau polluée, les mollusques et les légumes frais. Mais il y a aussi des cas de paludisme au Honduras et en République dominicaine.

L'épidémie s'étend dans tout l'ouest du Nicaragua

Agence France-Presse

MANAGUA

■ L'épidémie d'origine inconnue apparue le 14 octobre dernier au Nicaragua a provoqué trois nouveaux décès, portant à 18 le nombre total de morts, et s'est étendue à tout l'ouest du pays.

Les trois nouveaux décès se sont produits dans les dernières heures à El Bonete, Canalipe, et El Becerro, dans le département de Chinandega, à 129 km au nord-ouest de la capitale.

La maladie, appelée « fièvre hémorragique » par les autorités sanitaires, provoque de fortes fièvres, des maux de tête, des douleurs aux articulations, des hémorragies externes et internes qui peuvent provoquer un oedème et la mort par asphyxie.

Selon les sources officielles, 1597 personnes sont atteintes par la maladie. Huit autres cas de morts suspectes font l'objet d'une enquête dans le département de Matagalpa, à 127 km au nord de Managua.

Alerte à l'assassin dans la région de Vancouver

Presse Canadienne

ABBOTSFORD, Colombie-Britannique

■ L'individu soupçonné d'avoir tué une adolescente et battu son amie a de nouveau téléphoné à la police, menaçant de commettre d'autres actes de violence.

Le dernier appel, effectué durant la nuit de l'Halloween depuis une cabine téléphonique, a incité la police à demander de nouveau aux habitants de la région de Vancouver d'éviter de marcher dans la rue la nuit jusqu'à ce que le tueur soit arrêté.

La police n'a pas divulgué de détails au sujet de la conversation, mais soutient être sûre qu'il s'agit bien de l'assassin parce que l'interlocuteur semblait être bien au courant de l'agression dont ont été victimes Tanya Smith et Misty Cockerill, le 14 octobre.

« Nous croyons qu'il frappera de nouveau », a déclaré le constable de la police d'Abbotsford Elly Sawchuk. « C'était un appel de menace et la conversation révèle qu'il s'agit bien de lui. »

Le tueur a déjà appelé la police à trois occasions pour l'avertir qu'il commettrait d'autres meurtres, peu après que Tanya et Misty, toutes deux âgées de 16 ans, eurent été attaquées dans une rue d'Abbotsford, une ville située dans la vallée de la rivière Fraser.

Tanya Smith a été battue et jetée dans une rivière où elle morte, noyée ; Misty Cockerill a aussi été battue mais elle a réussi à s'enfuir et à se rendre à l'hôpital. Elle en est sortie récemment mais demeure sous la garde de la police 24 heures sur 24.

La police croit que l'individu qui a attaqué les adolescentes a aussi essayé d'enlever une femme dans le sud de Vancouver.

J'ARRIVE SAMEDI
EN HÉLICOPTÈRE
À 10 h

Venez me rencontrer!

• FANFARE
• BONBONS ET BALLONS POUR TOUS

PLACE VERSAILLES
LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE
Tunnel Lafontaine et rue Sherbrooke est

Plus de 235 magasins
OUVERTS TOUS LES DIMANCHES

RADISSON

CHRYSLER • PLYMOUTH • DODGE • CAMIONS DODGE

COUVREZ-VOUS AVANT QUE L'HIVER NE LE FASSE.

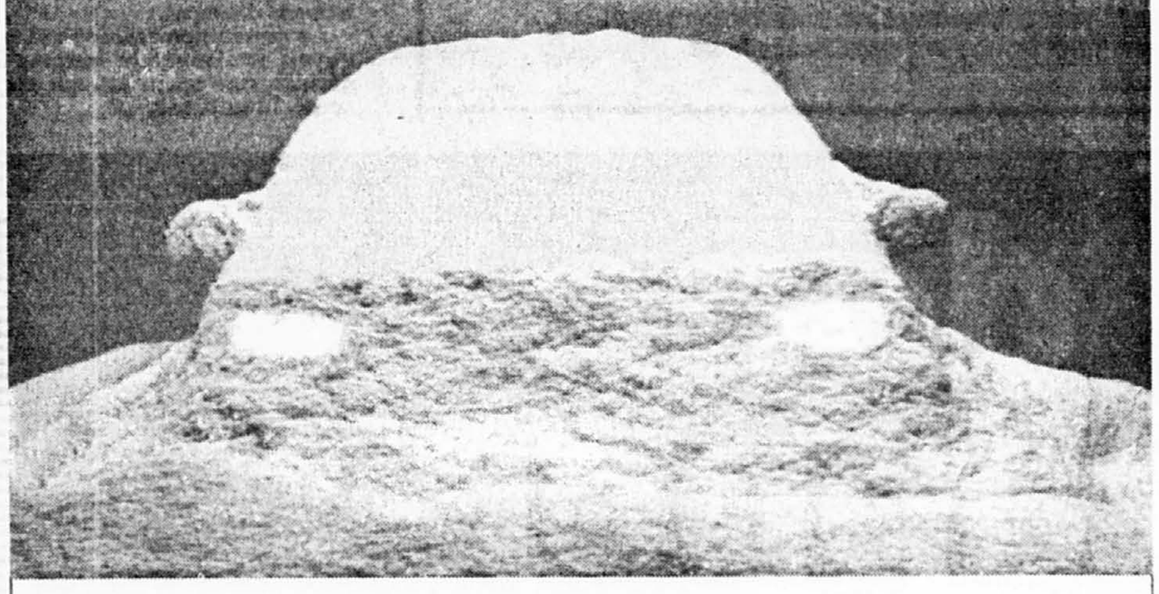

Les grosses chaleurs de l'été affectent considérablement votre système de refroidissement, votre batterie et vos pneus. C'est pourquoi il est temps de profiter de notre service Cinq étoiles et vous assurer ainsi que votre véhicule Chrysler soit prêt pour les temps froids qui arrivent. N'attendez pas! Pour conduire, cet hiver, en toute quiétude, appelez votre concessionnaire Chrysler et fixez un rendez-vous à l'heure qui vous conviendra le mieux.

VIDANGE D'HUILE ET REMPLACEMENT DU FILTRE
SEULEMENT 19,99$* Taxes en sus
Comprend:
• 5 litres d'huile à moteur Mopar Premium
• Un filtre à huile Mopar
• Une inspection en 15 points
• Garantie « Prêt à l'heure promise... ou rien à débourser! »

3 DANS 1 – INSPECTION PRÉ-HIVERNALE
SEULEMENT 12,99$* Taxes en sus
À l'achat d'une vidange d'huile et remplacement du filtre, nous allons:
1- Vérifier votre système de refroidissement
2- Vérifier votre batterie
3- Effectuer une rotation des pneus

* Les offres se terminent le 30 décembre 1995. S'appliquent à la plupart des véhicules Chrysler Canada. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.

SERVICE CINQ ÉTOILES
CHRYSLER

• Techniciens formés par Chrysler • Pièces de rechange Mopar
• Service et commodité • Attention et courtoisie • Prix concurrentiels

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.
PERSONNE NE CONNAÎT MIEUX VOTRE VÉHICULE CHRYSLER QUE VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER.
Dodge Camions Dodge CHRYSLER
Plymouth Camions Dodge CHRYSLER

Thomas pourra-t-il s'arrêter de jouer?
Les paris sont ouverts.

AVEC UN GRAND A CE SOIR 21 h

EN PRIMEUR

Thomas Fiset est un joueur compulsif et ça n'amuse personne.
Ni sa femme, ni son fils, ni sa mère... pas même lui.
La nouvelle dramatique de Janette Bertrand, *La mouche et les deux carrés de sucre*, nous plonge dans l'univers infernal d'un homme aux prises avec une dépendance dévastatrice.
Avec Denis Bouchard, Andrée Lachapelle et Michel Barrette.

RÉALISATEUR: LOUIS CHOQUETTE

Ensuite, à 22 h 30, restez à l'écoute pour *Janette... tout court*.
Les joueurs compulsifs n'ont pas fini de faire parler d'eux...

Radio Québec OUVREZ, VOUS VERREZ.

Le massacre de Poly fêté au mess de Petawawa en 91 ?

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Des soldats ont célébré le massacre de 14 femmes à l'Université de Montréal, a-t-on appris hier à l'enquête sur les activités des militaires canadiens en Somalie.

Le dîner en mémoire de Marc Lépine a été bien publicisé en 1991 à la base des Forces canadiennes de Petawawa, en Ontario, a soutenu l'avocat du Congrès juif du Canada, Keith Landy.

Mais le capitaine Rob McGowan, l'attaché de presse de la base, a indiqué qu'il avait vérifié cette affirmation et qu'« il n'y a aucune preuve... que cela se soit produit ».

Le dîner, a ajouté Me Landy, a eu lieu au mess des jeunes officiers de la base.

Le clou de la soirée a été une salve de 14 coups de feu tirés avec un fusil semi-automatique Ruger semblable à celui utilisé par Lépine pour abattre ses victimes à l'École polytechnique en décembre 1989.

Ces allégations ont été faites au cours du contre-interrogatoire du commandant Paul Jenkins, un directeur des services de sécurité du ministère de la Défense.

M. Jenkins a soutenu tout ignorer au sujet de pareil événement.

Il a expliqué que le dîner, que Me Landy a qualifié d'« événement raciste et misogyne », aurait probablement attiré l'attention de la police militaire.

Le porte-parole du CJC, Bernie Farber, a dit qu'il avait obtenu l'information au sujet du dîner du 6 décembre 1991 d'une « source habituellement digne de foi », bien qu'il eut admis qu'il ne disposait d'aucune autre preuve confirmant que le dîner avait eu lieu.

« Mais je suis satisfait de l'information que j'ai reçue. Cela suffit au moins... pour que la commission fasse enquête et détermine si oui ou non cela s'est produit. »

Selon M. Farber, un tel dîner donnerait une bonne idée de l'atmosphère et de la discipline qui régnaient au sein du Régiment aéroporté canadien avant son déploiement en Somalie.

L'*Irving Whale* perd encore du mazout

Presse Canadienne

CHARLOTTETOWN

■ Le ministère canadien des Transports a confirmé hier qu'une grande quantité de mazout a été observée plus tôt ce mois-ci dans le golfe Saint-Laurent, juste au-dessus de l'endroit où a coulé l'*Irving Whale*, il y a 25 ans.

Le porte-parole du ministère, Dick Pepper, a expliqué qu'un vol de la Garde côtière avait noté la présence de la nappe de mazout au cours d'une mission de reconnaissance de trois jours au-dessus des lieux, à 60 kilomètres au nord de l'Île-du-Prince-Édouard.

Quelque 550 litres, répartis en trois nappes, ont été observés le 13 octobre. De plus petites flaques — d'environ 15 litres chacune — avaient été vues au cours des deux journées précédentes.

« Il est impossible de savoir si ce mazout provient du Whale, parce que nous n'avons pas prélevé d'échantillons », a déclaré Dick Pepper. « Mais il était au-dessus du site. »

L'Irving Whale a coulé au cours d'une tempête, entre les Îles-de-la-Madeleine et l'Île-du-Prince-Édouard, ayant à bord quelque 3000 tonnes de mazout et huit tonnes de BPC. Des fuites d'huile contaminée aux BPC ont été signalées, ce qui a donné au navire son surnom de bombe environnementale à retardement.

Aucune tentative pour récupérer cette dernière nappe de mazout n'aura lieu, a déclaré Dick Pepper. « La nappe est en train de se briser. » Rien n'indique encore que le mazout se dirige vers la terre ferme, et des recherches effectuées sur les plages proches se sont révélées négatives.

Pendant ce temps, des militants de Greenpeace étaient en route pour les Îles-de-la-Madeleine dans le but d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur le Irving Whale. Selon Greenpeace, les fuites auraient déjà mis en danger les espèces marines du secteur, en plus d'empoisonner de nombreux bélugas du golfe Saint-Laurent.

Les environnementalistes ont l'intention de prélever des échantillons d'eau pour déterminer le niveau de contamination.

Ils comptent également lancer au-dessus du site une énorme gerbe de fleurs en mémoire des bélugas disparus.

Le gouvernement fédéral prévoyait renflouer la barge l'été dernier, une opération qui aurait coûté 12 millions.

DANS *LA PRESSE* AUJOURD'HUI

ON Y GAGNE, ON Y GAGNE

DES PASSES DE SAISON, DES PASSES DE SAISON, DES PASSES DE SAISON...

Cinq abonnements saisonniers de ski de soirée
valables à compter de 18 heures pour la saison 1995-96
dans toutes les stations de la Vallée de Saint-Sauveur :
Mont Saint-Sauveur, Mont Avila, Ski Morin Heights,
Ski Mont Gabriel et Mont Olympia. Une valeur de 1 000 $!

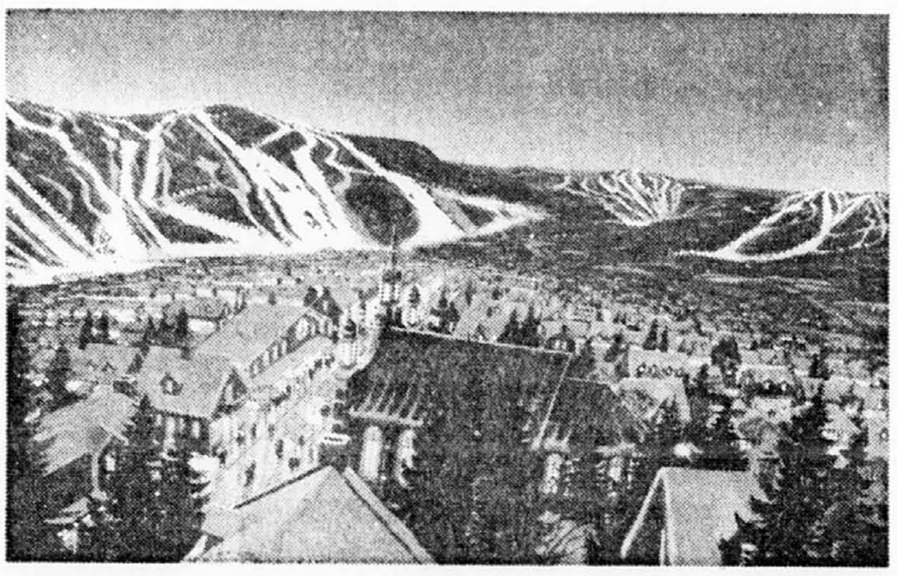

LE MOT DU JOUR : FOOTBALL
APPELEZ LE 1 900 870-1117.*
Dites-nous ce **Mot du jour** avant 23 h 59 ce soir et vous pourriez gagner. Un tirage au sort aura lieu à minuit parmi tous les participants du jour pour déterminer la personne gagnante.

Vendredi dernier,
par un simple coup de téléphone,
MME LOUISE OSTIGUY
de Rosemère a gagné cinq abonnements
de ski de soirée d'une valeur de 1 000 $!

Le mot du jour
CONCOURS La Presse

MONT SAINT-SAUVEUR

DANS *LA PRESSE* DE DIMANCHE, VOUS POURRIEZ GAGNER LE *GRAND ROBERT* DE LA LANGUE FRANÇAISE EN 9 VOLUMES. N'OUBLIEZ PAS DE PARTICIPER!

* Réservé aux 18 ans et plus. Des frais de 50 ¢ par appel seront portés à votre compte de téléphone. Aucun achat requis. Il y aura un tirage chaque jour, du dimanche au vendredi, du 8 octobre au 1er décembre 1995. Le tirage du grand prix aura lieu le dimanche 3 décembre 1995. Les règlements du concours sont disponibles à *La Presse*. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique.

Essaie donc de me zapper

Le week-end cinéma à TQS

VENDREDI 20 h
LE JOUR DE LA MARMOTTE
BILL MURRAY, DRÔLE À SOUHAIT !

SAMEDI 18 h
LE MONDE SELON WAYNE
MIKE MYERS ET **ROB LOWE,** VEDETTES D'UN TALK-SHOW

DIMANCHE 21 h
UNE LIGUE EN JUPONS
MADONNA SUR UN TERRAIN DE BASEBALL

BESOIN D'AMOUR
CE SOIR
CHRISTIAN TÉTREAULT
ET NATHALIE PÉTROWSKI

TQS
Allumée!

1er CONCOURS «Assez zappé» 1-900-870-0030
ÉMISSIONS CHANCEUSES
LE JOUR DE LA MARMOTTE
BESOIN D'AMOUR

La mort du policier Dupont : une décision d'ici Noël sur la tenue d'une enquête publique

Presse Canadienne

TROIS-RIVIERES

■ Le juge Ivan Saint-Julien, de la Cour supérieure du Québec, décidera d'ici Noël s'il ordonne ou non la tenue d'une enquête publique sur la mort du policier Louis-Georges Dupont, de Trois-Rivières.

C'est ce qu'il a déclaré, hier après-midi, alors que les deux parties venaient de clore leur preuve dans le cadre de cette requête en mandamus.

Toutefois, la famille Dupont et le ministère de la Sécurité publique devront revenir en cour le 27 novembre, au palais de justice de Shawinigan, pour y entendre les témoignages d'un expert en balistique du gouvernement et probablement d'un traducteur, à la suite d'imbroglios relatifs à la traduction des rapports des experts pathologiques dans ce dossier.

Par ailleurs, la tension a monté d'un cran hier au palais de justice de Trois-Rivières. Les enfants et la veuve du policier Dupont n'ont pas apprécié les témoignages des trois pathologistes, présentés par le ministère de la Sécurité publique.

Selon le docteur André Lauzon, pathologiste en chef à l'Institut médico-légal, le pathologiste Jean Hould, celui-là même qui a réalisé l'autopsie sur le corps de Dupont en 1969, et le docteur Graham Dowling, d'Edmonton, le suicide reste la thèse la plus probable.

Les pathologistes sont en effet venus contredire le témoignage du Dr Louis S. Roh de New York, entendu mercredi, et celui du Dr James Ferris de Vancouver, entendu hier. Ces derniers sont convaincus que le policier a réellement été abattu.

Le débat portait principalement sur la plaie d'entrée et la plaie de sortie de la balle qui a tué Louis-Georges Dupont.

Par contre, selon le Dr Lauzon, les procédures d'autopsie de l'époque n'étaient pas aussi rigoureuses qu'aujourd'hui. C'est ce qui expliquerait pourquoi le fameux rapport d'autopsie original, que cherche tant à obtenir la famille, est introuvable. En fait, il n'existe tout simplement pas. Le pathologiste Jean Hould n'a réalisé qu'un rapport de deux pages qu'il a par la suite envoyé sous forme de « note » au coroner, parce que le décès de Dupont était considéré comme un cas mineur.

De son côté, le Dr Ferris a indiqué au cours de son témoignage qu'il était très rare qu'un homme se tire une balle dans la poitrine, surtout s'il s'agissait d'un policier. Dans 90 pour cent des cas de suicide, les policiers se tireront une balle dans la tête ou dans la bouche et non dans la poitrine, étant donné que la mort n'est pas immédiate et qu'elle est très douloureuse.

La famille Dupont est convaincue plus que jamais que Louis-Georges Dupont a bel et bien été assassiné à la suite d'un témoignage incriminant lors d'une enquête publique contre des policiers de Trois-Rivières.

Le dossier des Médiévales de Québec s'épaissit

Presse Canadienne

QUÉBE

■ Le litigieux dossier des Médiévales de Québec vient de s'épaissir alors que le responsable de la Grande Chevauchée, Jacques Robidas, prétexte des articles du nouveau code civil pour rendre responsable chacun des administrateurs de la grande fête populaire du paiement des sommes qui lui sont dues.

Les membres du conseil d'administration des Médiévales et ceux de toutes les compagnies reliées ont reçu hier, par huissier, un document à cet effet.

L'article 316 du code civil sur lequel se base M. Robidas stipule qu'en « cas de fraude à l'égard de la personne morale, le tribunal peut, à la demande de tout intéressé, tenir les fondateurs, les administrateurs, les autres dirigeants ou les membres de la personne morale qui ont participé à l'acte reproché ou en ont tiré un profit personnel responsables, dans la mesure qu'il inique, du préjudice subi par la personne morale. » L'article 317 veut aussi que « la personnalité juridique d'une personne morale ne peut être invoquée à l'encontre d'une personne de bonne foi, dès lors qu'on invoque cette personnalité pour masquer la fraude, l'abus de droit ou une contravention à une règle intéressant l'ordre public. »

« J'ai été victime d'une fraude, a mentionné hier M. Robidas. Ces gens m'ont induit en erreur dans la présentation du montage financier de la chevauchée. Ils m'avaient garanti qu'une subvention de 100 000 $ de la Banque fédérale de développement serait au paiement des frais de la chevauchée alors qu'ils avaient donné cette subvention en garantie à la Banque nationale du Canada pour obtenir une marge de crédit. D'autres commandites, totalisant encore 100 000 $, devaient aussi être versées pour la Grande chevauchée, ce qui n'a pas été le cas. »

Dans l'avis signifié aux intéressés, les procureurs de M. Robidas affirment que certaines sommes qui devaient lui être versées ont été plutôt versées à des compagnies administrées par MM. Rémi D'Anjou et Pierre Gaudreau.

La grogne est aussi très forte chez certains créanciers, dont Aigner Associates, l'entreprise chargée des relations publiques des Médiévales aux États-Unis.

中國外銷紅木傢俱藝品聯合展覽會

C629 - A31

Exposition d'Art et Meubles de Chine

DES MILLIERS DE MEUBLES ORIENTAUX VOUS Y SONT OFFERTS EN PROVENANCE DIRECTE DE CHINE.

TOUS OFFERTS AU PUBLIC À PRIX D'OCCASION

Meubles en bois de rose massif: mobiliers de salle à manger, salon et chambre à coucher ainsi que bars, bureaux, horloges de parquet, tables de centre ou d'appoint et beaucoup plus encore. Meubles sur commande disponibles.

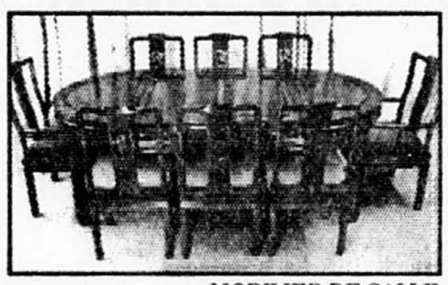

HEURES D'OUVERTURE SEULEMENT DU 15 OCTOBRE AU 26 NOVEMBRE 7 JOURS SUR 7 de 10 h à 19 h

Une production de Quality Best Supply Inc.

1430, Ste-Catherine O. (entre Bishop et MacKay)

393-9538

Sur présentation de cette annonce, obtenez un RABAIS additionnel de 10%.

MOBILIER DE SALLE À MANGER À TABLE RONDE, 10 pces
PRIX COUR. 7 990 $
SOLDE 3 990 $

Exportations de qualité remarquable
Bas prix imbattables
Entrée gratuite
Livraison sans frais (en ville)

MOBILIER DE SALLE À MANGER 9 pces
PRIX COUR. 5 990 $
SOLDE 2 990 $

Table d'appoint
COUR. 499 $
SOLDE 249 $

Tables gigognes
COUR. 699 $
SOLDE 299 $

Vitrine
COUR. 3 490 $
SOLDE 1 790 $

UNE OFFRE À NE PAS MANQUER

PRODUITS EXCLUSIFS

La Sélection VINICOLE

PLUS DE 20 % DE RABAIS

La SAQ est heureuse de vous offrir pour un temps limité **quatre assortiments de 12 bouteilles** provenant d'excellentes régions vinicoles.

• • • •

Profitez de nos prix très spéciaux et obtenez plus de 20 % DE RABAIS

• • • • • •

Du mardi 31 octobre au vendredi 3 novembre 1995, de 9 h 00 à 21 h 00 **et le samedi 4 novembre 1995,** de 9 h 00 à 17 h 00

• • • • • • • •

Société des alcools du Québec

Pour commander, composez sans frais

1-800-317-9-317

Nous vous prions de noter que ce numéro de téléphone sera opérationnel uniquement durant les jours de la vente.

• • •

Nous prenons les commandes jusqu'à épuisement des stocks.

• • •

Nous vous prions de noter que la livraison est limitée à 42 succursales du réseau de la SAQ.

Le paiement de votre commande sera effectué immédiatement par carte de crédit Visa ou MasterCard.

La Sélection

Régulier 250 $ SPÉCIAL 195 $

Provenant de vignobles très réputés, cette sélection de grande qualité comprend un assortiment de 12 bouteilles différentes.

1-Château du Bourg 1993, Lalande de Pomerol	19,45 $
1-Mercurey 1993, Domaine de la Croix Jacquelet, J. Faiveley	22,95 $
1-Médoc 1994, Prats Frères	19,95 $
1-Meursault 1993, Henri de Villamont	26,50 $
1-Château des Laurets 1994, Puisseguin Saint-Émilion	14,95 $
1-Cabernet-Sauvignon 1993, Sterling Vineyard	19,95 $
1-Chardonnay 1993 Coastal, Robert Mondavi	19,95 $
1-Chianti 1993 Pèppoli, Antinori	17,95 $
1-Gigondas 1991, E. Guigal	22,95 $
1-Rosso di Montalcino 1993, Caparzo	16,50 $
1-La Dame de Montrose 1993, St-Estèphe	28,95 $
1-Pomino Rosso 1991, Marchesi de' Frescobaldi	19,95 $

La Prestigieuse

Régulier 301 $ SPÉCIAL 240 $

ÉPUISÉE

Quatre vins composent cet assort… de 12 bouteilles proven… vignobles franç…

3-M… Croix Jacquelet, J. Faiveley	22,95 $
3-Me… ri de Villamont	26,50 $
3-Gig… 1991, E. Guigal	22,95 $
3-La Dame de Montrose 1993, St-Estèphe	28,95 $

La Française

Régulier 247 $ SPÉCIAL 195 $

Un assortiment de 12 bouteilles comprenant sept différents produits provenant des meilleurs vignobles de France.

3-Château des Laurets 1994, Puisseguin Saint-Émilion	14,95 $
2-Château du Bourg 1993, Lalande de Pomerol	19,45 $
2-Médoc 1994, Prats Frères	19,95 $
2-Gigondas 1991, E. Guigal	22,95 $
1-Mercurey 1993, Domaine de la Croix Jacquelet, J. Faiveley	22,95 $
1-Meursault 1993, Henri de Villamont	26,50 $
1-La Dame de Montrose 1993, St-Estèphe	28,95 $

La Découverte

Régulier 222 $ SPÉCIAL 175 $

Découvrez des vins de grande qualité provenant de France, d'Italie et des États-Unis; assortiment de 12 bouteilles.

2-Château des Laurets 1994, Puisseguin Saint-Émilion	14,95 $
2-Cabernet-Sauvignon 1993, Sterling Vineyard	19,95 $
2-Chardonnay 1993 Coastal, Robert Mondavi	19,95 $
2-Rosso di Montalcino 1993, Caparzo	16,50 $
2-Pomino Rosso 1991, Marchesi de' Frescobaldi	19,95 $
1-Château du Bourg 1993, Lalande de Pomerol	19,45 $
1-Médoc 1994, Prats Frères	19,95 $

LIVRAISON LIMITÉE AUX SUCCURSALES SUIVANTES DE LA SAQ

BAIE COMEAU
Centre commercial Laflèche
BELOEIL
Mail Montenach
BROSSARD
Mail Champlain
CHICOUTIMI
68,rue Racine Est
DRUMMONDVILLE
188, Saint-Marcel
GRANBY
Galeries Granby
HULL
Maison des vins, Place du Centre
JOLIETTE
Place Bourget
LA MALBAIE
Place Charlevoix
LASALLE
Place Newman
LAVAL
• Centre Laval
• Centre commercial Pont-Viau
LONGUEUIL
2403, chemin Chambly
MONTRÉAL
• Maison des vins, 505, av. Président Kennedy
• 900, rue Beaubien Est
• 5632, boul. Henri-Bourassa Est
• Galeries Normandie
• Place Versailles
• C.D.S. - Ventes, pour détenteurs de permis
• Parc du Canal, pour détenteurs de permis
OUTREMONT
390, av. Laurier Ouest
POINTE-CLAIRE
Centre commercial Fairview
QUÉBEC
• Maison des vins, Place Royale
• Einstein, pour détenteurs de permis
REPENTIGNY
Place Repentigny
RIMOUSKI
333, boul. René Lepage Est
RIVIÈRE-DU-LOUP
Centre commercial Riv.-du-Loup
ROUYN-NORANDA
10, rue du Terminus Ouest
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno
SAINT-GEORGES
Place Centre-Ville
SAINT-JEAN
Centre commercial du Séminaire
SAINT-SAUVEUR
Galeries des Monts
SAINTE-ADÈLE
914, boul. Sainte-Adèle
SAINTE-FOY
Centre commercial Naviles
SEPT-ÎLES
660, boul. Laure
SHERBROOKE
Place des Congrès
TRACY
1122, rue Marie-Victorin
TROIS-RIVIÈRES
• Maison des vins 802, rue des Ursulines
VAL D'OR
1200, 8e Rue
VALLEYFIELD
Carrefour Mgr-Langlois
VICTORIAVILLE
Carrefour des Bois-Francs
VILLE MONT-ROYAL
Centre commercial Rockland

Regardez plus bas.

Encore un peu.

Descendez !

Vous y êtes ?

Des prêts personnels au taux de base.

Banque Scotia

Vous pouvez en demander un dans toute succursale Scotia. Le taux de base s'applique aux prêts d'une durée de 12 mois. Au 1 novembre 1995, le taux de base de la Banque Scotia était de 7,75 %, et sujet à changement sans préavis. Certaines restrictions sont applicables. Cette offre prend fin le 16 décembre 1995. Sur prêt minimum de 7 500 $.

L'EXPRESS INTERNATIONAL

AMBASSADE-JÉRUSALEM
Ouellet critique le Congrès

■ Le ministre canadien des Affaires étrangères André Ouellet a estimé hier au Caire que la décision du Congrès américain de transférer à Jérusalem l'ambassade des États-Unis en Israël constituait « une pression extérieure inadéquate ». « Nous pensons qu'il s'agit d'une résolution inadéquate en ce moment précis », a déclaré M. Ouellet à l'issue d'un entretien avec le président égyptien Hosni Moubarak. « La question de Jérusalem doit être résolue entre les parties et nous n'approuvons pas cette sorte de pression extérieure ». L'Égypte avait critiqué la semaine dernière ce vote qui prévoit un transfert de Tel-Aviv à Jérusalem de l'ambassade américaine en Israël d'ici à mai 1999, tout en permettant au président américain de le repousser de six mois en six mois, une clause que Bill Clinton s'est dit déterminé à utiliser. Israël a fait de Jérusalem sa capitale et en a annexé la partie orientale après la guerre de 1967, mais la communauté internationale n'a pas reconnu cette annexion. Les Palestiniens veulent installer à Jérusalem-Est la capitale de leur futur État.

d'après AFP

NATIONS UNIES
Égalité des langues

■ Contre l'avis de Washington, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté hier, à une large majorité, une résolution visant à maintenir le principe de l'égalité des langues officielles aux Nations unies et à lutter contre toute dérive monolingue et la suprématie croissante de l'anglais. Le texte, soutenu par des pays francophones, hispanophones, arabophones et russophones, a recueilli 100 voix lors d'un vote en séance plénière à New York. Trente-cinq pays ont voté contre et 29 se sont abstenus. Des amendements présentés par le Japon et la Malaisie ont été rejetés. La résolution demande le « strict respect » du multilinguisme à l'ONU, en particulier pour le recrutement. L'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe sont à la fois langues officielles et de travail de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU, et le français et l'anglais sont les langues de travail du Secrétariat de l'organisation.

d'après AFP

CUBA
L'ONU contre l'embargo

■ Pour la quatrième année consécutive, l'Assemblée générale de l'ONU a dénoncé hier, à une très large majorité, l'embargo économique américain en vigueur depuis près de 34 ans contre Cuba, et a demandé son abrogation. Une résolution sur « la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier, appliqué à Cuba par les États-Unis » unilatéralement depuis février 1962, a recueilli 117 voix favorables en séance plénière de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Trois pays (États-Unis, Israël, Ouzbékistan) ont voté contre, et 38 se sont abstenus. Le degré de soutien à la résolution est en constante augmentation depuis novembre 1992.

d'après AFP

GAZA
Attentat suicide

■ Onze Israéliens ont été blessés légèrement hier dans la bande de Gaza dans un attentat suicide à la voiture piégée perpétré par des intégristes palestiniens, selon un nouveau bilan de source militaire israélienne. Auparavant, un porte-parole militaire avait fait état de huit blessés, trois militaires — des réservistes —, ainsi que cinq ouvrières du sud d'Israël employées dans les colonies juives de la région dans l'attaque qui a eu lieu près du point de contrôle de Kissoufim, entre Israël et la bande de Gaza. Une seconde attaque suicide, qui n'a pas fait de victime, s'est produite presque au même moment près de Kissoufim. Les deux Palestiniens qui conduisaient les voitures sont morts déchiquetés dans les explosions, selon des sources militaires. La double attaque est survenue une semaine après le meurtre du chef du Jihad islamique Fathi Chakaki par des agents présumés israéliens, et le jour même du premier anniversaire de l'attentat à la voiture piégée qui a coûté la vie à un autre dirigeant du mouvement intégriste.

d'après AFP

COLOMBIE
Politicien assassiné

■ Un homme affirmant parler au nom du « Mouvement pour la dignité de la Colombie » a revendiqué hier l'assassinat du politicien conservateur Alvaro Gomez Hurtado. Ce dernier, qui avait été à trois reprises candidat « très à droite » à la présidence sans succès, a été tué par balles par deux jeunes gens à moto à l'issue d'un cours de droit qu'il venait de donner au nord de Bogota. L'un des assistants de Gomez, qui se trouvait à ses côtés, a également été tué tandis qu'un de ses gardes du corps a été grièvement blessé.

d'après AFP

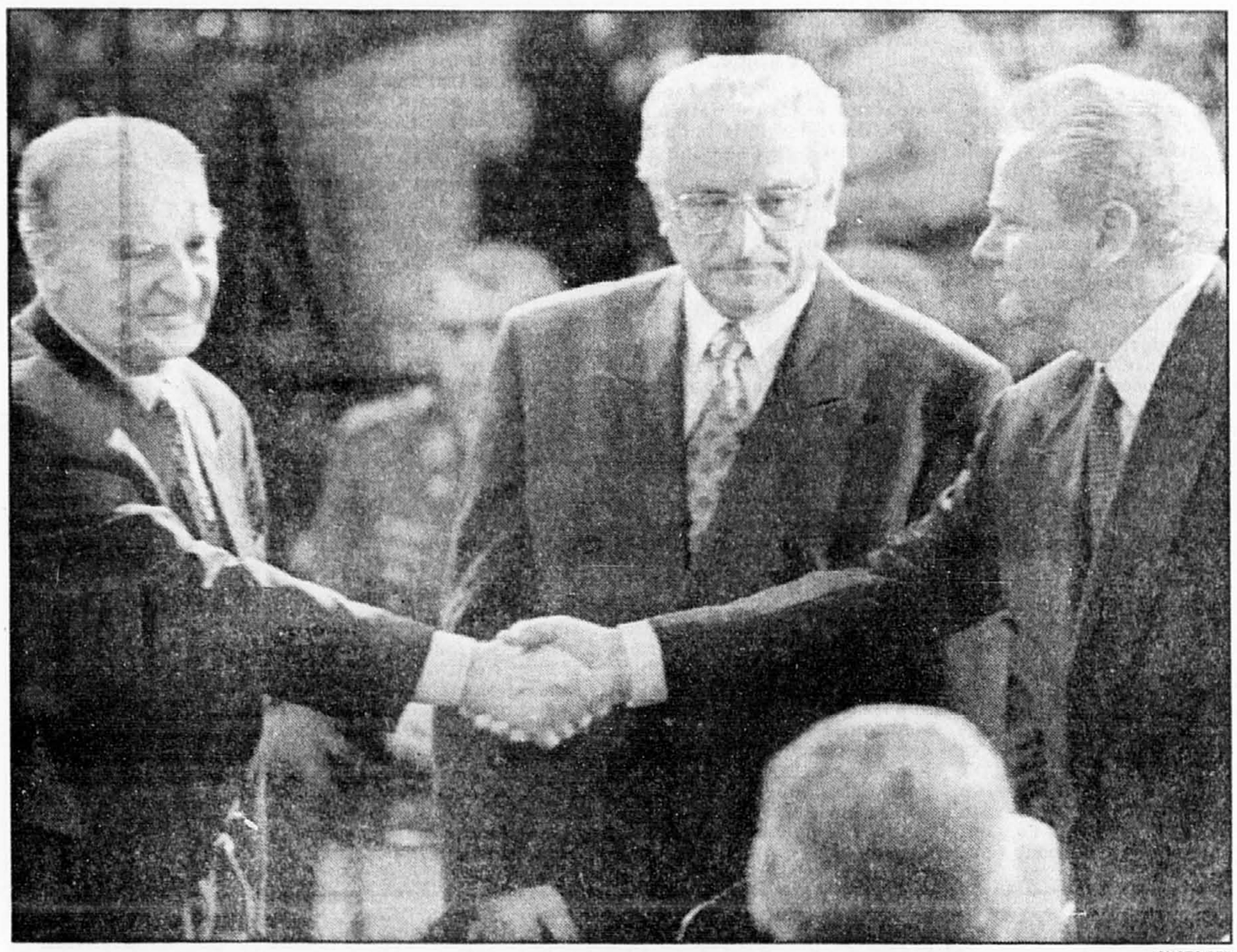

PHOTO AFP

Le président bosniaque Alija Izetegovic, à gauche, serre la main du président serbe Slobodan Milosevic, sous le regard du président Franjo Tudman, de la Croatie. Les trois hommes sont actuellement en négociations avec les autorités américaines, dans une base militaire de Dayton en Ohio.

Les USA dépêcheront des GI's en Bosnie pourvu que Karadzic et Mladic partent

d'après AFP et Reuter
WASHINGTON

Les participants aux négociations sur la Bosnie qui se déroulent près de Dayton (Ohio, nord-est des États-Unis) n'ont pas chômé hier : les présidents croate et bosniaque ont autorisé le retour de 600 familles de réfugiés et les médiateurs ont présenté les premiers éléments de leur projet de plan de paix.

En outre, les États-Unis ont insisté pour que les dirigeants civil et militaire des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, n'occupent plus de postes de pouvoir dans le futur État de Bosnie. « Nous ne pensons pas que ces deux individus devraient faire partie des dirigeants du nouvel État qui émergera d'un accord de paix », a déclaré le porte-parole du département d'État Nicholas Burns.

Le secrétaire d'État Warren Christopher avait averti mercredi que les soldats américains ne seraient pas déployés en Bosnie tant que Karadzic et Mladic seraient à la tête de la Republika Srpska (« République serbe » de Bosnie, RS, autoproclamée). « Ils n'ont rien à faire dans cette entreprise, ils sont inculpés de crimes de guerre », a souligné M. Christopher.

Selon l'agence indépendante yougoslave Beta, la direction serbe bosniaque aurait décidé en principe, au cours d'une réunion il y a quelques jours à Pale (« capitale » de la RS, près de Sarajevo), que le « président » de la RS, Radovan Karadzic, et le commandant des forces serbes bosniaques, le général Ratko Mladic « se démarqueraient de leurs fonctions ».

Parallèlement, le secrétaire d'État adjoint aux droits de l'Homme John Shattuck est arrivé sur la base aérienne de Wright-Patterson (Ohio) pour discuter avec les délégations des exactions commises autour des bastions serbes de Banja Luka et Sanski Most, avant de se rendre dans ces régions ce week-end.

Le président bosniaque Alija Izetbegovic a averti hier que le nettoyage ethnique pratiqué par les Serbes de Bosnie mettait en péril le processus de paix, réclamant l'intervention du président serbe Slobodan Milosevic pour le faire cesser. Plus de 22 000 Musulmans et Croates ont été chassés de cette région par les autorités serbes depuis la mi-août 95, selon le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR).

De leur côté, le médiateur de l'ONU Thorvald Stoltenberg et l'ambassadeur américain à Zagreb Peter Galbraith se sont envolés pour la Slavonie orientale, afin de tenter de relancer des négociations sur ce territoire croate contrôlé par des séparatistes serbes.

Le président croate Franjo Tudjman et Slobodan Milosevic avaient conclu mercredi, sous la pression des États-Unis, un accord de principe pour régler pacifiquement ce dossier. L'annonce de cet accord avait coïncidé avec l'ouverture solennelle de ces négociations indirectes sur la Bosnie.

Au cours d'une rencontre organisée hier matin par les délégations américaine et allemande, MM. Tudjman Izetbegovic ont autorisé le retour dans leurs foyers de 600 familles croates et musulmanes chassées par trois ans et demi de guerre. Deux cent familles bosniaques pourront retourner à Jajce, 200 familles croates à Bogojno, 100 familles bosniaques à Stolac et 100 familles croates à Travnik.

Les médiateurs américain (Richard Holbrooke), européen (Carl Bildt) et russe (Igor Ivanov) ont aussi commencé hier à présenter aux trois parties au conflit les différents documents qui forment le projet de plan de paix. Les quatre documents soumis hier portent sur le « cadre général d'un accord de paix », les élections, la constitution du futur État bosniaque et la « séparation des forces militaires et paramilitaires ». Les autres documents devraient porter notamment sur le découpage territorial de la Bosnie et le sort des réfugiés.

L'ANC l'emporte presque partout

d'après AFP
JOHANNESBURG

Le Congrès national africain (ANC) du président Nelson Mandela a crié victoire hier en Afrique du Sud, les résultats officiels provisoires des élections municipales dans près de 700 communes le donnant gagnant dans la plupart des grandes villes et l'ensemble des provinces.

Le vice-ministre des Affaires constitutionnelles et provinciales Valli Moosa a indiqué que son parti, l'ANC, avait gagné dans la majorité des villes les plus significatives.

Dans la province du Nord-Ouest, l'ANC est majoritaire dans 23 des 46 municipalités. Symbole de cette victoire : la ville de Ventersdrop, bastion traditionnel de l'extrême droite néo-nazie AWB d'Eugène Terre Blanche, est désormais un fief de l'ANC.

Il en est de même pour Rustenberg et Lichtenberg, jusque-là bastion de Ferdi Hartzenberg, chef du Parti Conservateur (CP) d'extrême droite. Le CP s'y est même fait devancer par le parti de droite Front de la liberté (FF, ultra-conservateur) de Constand Viljoen.

Au Cap Nord, Springbok, Upington et Kimberley, la capitale mondiale du diamant, sont aussi passés à l'ANC. Dans l'ensemble, les résultats partiels indiquent que l'ANC devance confortablement le NP (Parti national de l'ancien président Frederik de Klerk) dans cette province, surtout dans les zones urbaines, avec 47 p. cent des voix à la proportionnelle contre seulement 39 p. cent au NP, 7 p. cent au FF et 6 p. cent pour les candidats indépendants.

L'ANC a remporté 29 sur 40 municipalités de l'État libre d'Orange. Ce succès s'illustre notamment à Bloemfontein, la capitale régionale, où il a remporté 26 des 50 sièges, largement devant le NP et le FF. À Pretoria, sur les 35 des 42 circonscriptions aux résultats connus, l'ANC a obtenu 18 sièges et le NP 17. Phénomène nouveau, le CP a obtenu des voix dans les cités noires d'Atteridgeville et de Mamelodi sans pourtant obtenir un seul siège. Les résultats définitifs seront dévoilés aujourd'hui.

Par ailleurs, l'ex-ministre de la Défense, le général Magnus Malan, et dix officiers ont été mis en état d'arrestation hier à Durban, puis laissés en liberté sous caution et informés de leur prochaine comparution devant la justice, le 1er décembre. Les 11 militaires devront s'expliquer sur l'assassinat de 13 personnes, tuées le 21 janvier 1987 par un escadron armé dans une cité noire du KwaZulu-Natal. Ils sont également accusés d'avoir contribué à la formation d'une force paramilitaire pour soutenir le parti conservateur zoulou Inkhata (IFP) contre le Congrès national africain (ANC, au pouvoir depuis 1994).

La police française déjoue un attentat islamiste

d'après Reuter et AFP
PARIS

Cinq personnes ont été arrêtées mercredi et hier à Paris, à Lyon et dans le Nord, où la police a déjoué un projet d'attentat sur un grand marché de Lille, a-t-on appris de source judiciaire.

Parmi elles figure Boualem Bensaid, 28 ans, dit « Mehdi », un « donneur d'ordre » du Groupe islamique armé (GIA) algérien, a-t-on précisé de même source.

Le ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, a estimé que Boualem Bensaid était « un pivot » de la vague d'attentats orchestrée en France depuis juillet dernier.

« Ces arrestations devraient permettre à l'enquête de franchir une nouvelle étape déterminante en vue de la mise hors d'état de nuire de cette équipe de terroristes », a-t-il déclaré dans un communiqué.

Il a précisé que le suspect était en relation avec le groupe lyonnais de Khaled Kelkal, le jeune Algérien abattu par la gendarmerie le 29 septembre.

« On peut assurer que la police a déjoué un projet criminel imminent qui eut été particulièrement meurtrier puisqu'il devait toucher un marché très fréquenté de Lille », a-t-il ajouté.

Boualem Bensaïd, étudiant algérien, a été interpellé mercredi soir avenue de Versailles, dans le XVIe arrondissement de Paris.

Roland Jacquart, président de l'Observatoire du terrorisme, a déclaré sur la chaîne de télévision LCI qu'il était bien connu de la Sécurité algérienne en tant que responsable opérationnel du GIA.

L'Algérien serait d'abord venu dans un pays proche de la Belgique pour entrer ensuite en France, où il aurait donné ses instructions « soit par téléphone portable, soit à partir de cabines téléphoniques », a-t-il précisé.

Après avoir mis sous surveillance de nombreuses cabines téléphoniques, les policiers ont surpris une conversation au cours de laquelle il donnait des instructions en vue de l'attentat de Lille, qui devait être probablement commis à la voiture piégée.

▶ REPÈRES ❑ *Ex-Yougoslavie*

Pour Clinton, réussir ferait problème

DONALD M. ROTHBERG
de l'Associated Press
WASHINGTON

■ Qu'elles débouchent sur un succès ou sur un nouvel échec, les négociations sur l'ex-Yougoslavie de Dayton ne sont pas un cadeau pour Bill Clinton : un accord déclencherait un débat intérieur sans merci sur l'envoi de troupes américaines, en pleine année électorale, et la poursuite de la guerre remettrait en question l'avenir de l'OTAN — et le rôle des États-Unis dans le monde.

« Dans les deux cas, il y aura débat », assure Richard Haass, ancien membre du Conseil national de sécurité sous l'administration du président George Bush. Et ce débat subira l'influence de la campagne présidentielle.

En ouvrant les négociations mercredi en présence des principaux protagonistes du conflit, le secrétaire d'État Warren Christopher les a avertis qu'en cas d'échec, « la guerre reprendrait ». Mais qu'adviendrait-il si elles étaient couronnées de succès ?

Impatiente de voir l'un des siens prendre la place de M. Clinton en 1996, la majorité républicaine au Congrès entend s'opposer par tous les moyens à l'envoi de troupes américaines dans les Balkans pour une opération de maintien de la paix. Et ce n'est qu'un début...

Dans l'hypothèse ou les présidents de Bosnie, de Croatie et de Serbie parviendraient à un accord global, M. Clinton pourrait peut-être sortir victorieux de son bras-de-fer avec le Congrès et obtenir son feu vert pour l'envoi de troupes. Mais cette victoire lui coûterait très cher si d'aventure l'accord était violé et que des soldats américains se retrouvaient sous le feu des belligérants. Les précédents du Vietnam, du Liban et de la Somalie n'ont pas manqué d'être évoqués lors des débats à la Chambre des représentants.

« Avant tout déploiement, nous devons nous assurer que les parties sont parvenues à un accord solide et qu'elles sont prêtes à le faire respecter », a tenu à préciser M. Christopher à l'attention du Congrès et de l'opinion américaine.

Ces assurances sont bien maigres face à un Congrès républicain fermement décidé à faire entendre sa voix. Pour preuve, la Chambre des représentants a approuvé lundi par 315 voix contre 102 une résolution avertissant les négociateurs qu'aucune participation américaine n'était à attendre pour faire respecter un éventuel accord de paix.

Bob Dole, chef de la majorité républicaine au Sénat et candidat déclaré à l'investiture de son parti pour la présidentielle de 1996, a de son côté adressé au président Clinton une lettre signée par 50 autres sénateurs soulignant que le gouvernement n'a « pas encore eu le dernier mot » sur la question de l'envoi de troupes américaines.

« Je m'opposerai à toute résolution du Congrès visant à donner à Bill Clinton l'autorité morale ou juridique pour envoyer des Américains en Bosnie », a renchéri le sénateur Phil Gramm, ultra-conservateur et rival de M. Dole pour l'investiture du Grand Old Party.

En cas de non du Congrès, le risque serait grand de voir les hostilités reprendre en Bosnie. Une reprise de la guerre, maintient M. Christopher, « mettrait en péril la viabilité de l'OTAN, qui est la garante de la sécurité en Europe depuis 50 ans ».

À en croire Richard Haass, un échec des négociations entraînerait une « pression irrésistible » en faveur d'une levée de l'embargo sur les armes à destination du gouvernement bosniaque. Une mesure qu'il considère « plus réaliste » et qui, dit-il, « nous tirerait une grosse épine du pied ».

La plupart des compagnies de fonds mutuels examinent de près leurs placements.

Nous aussi.

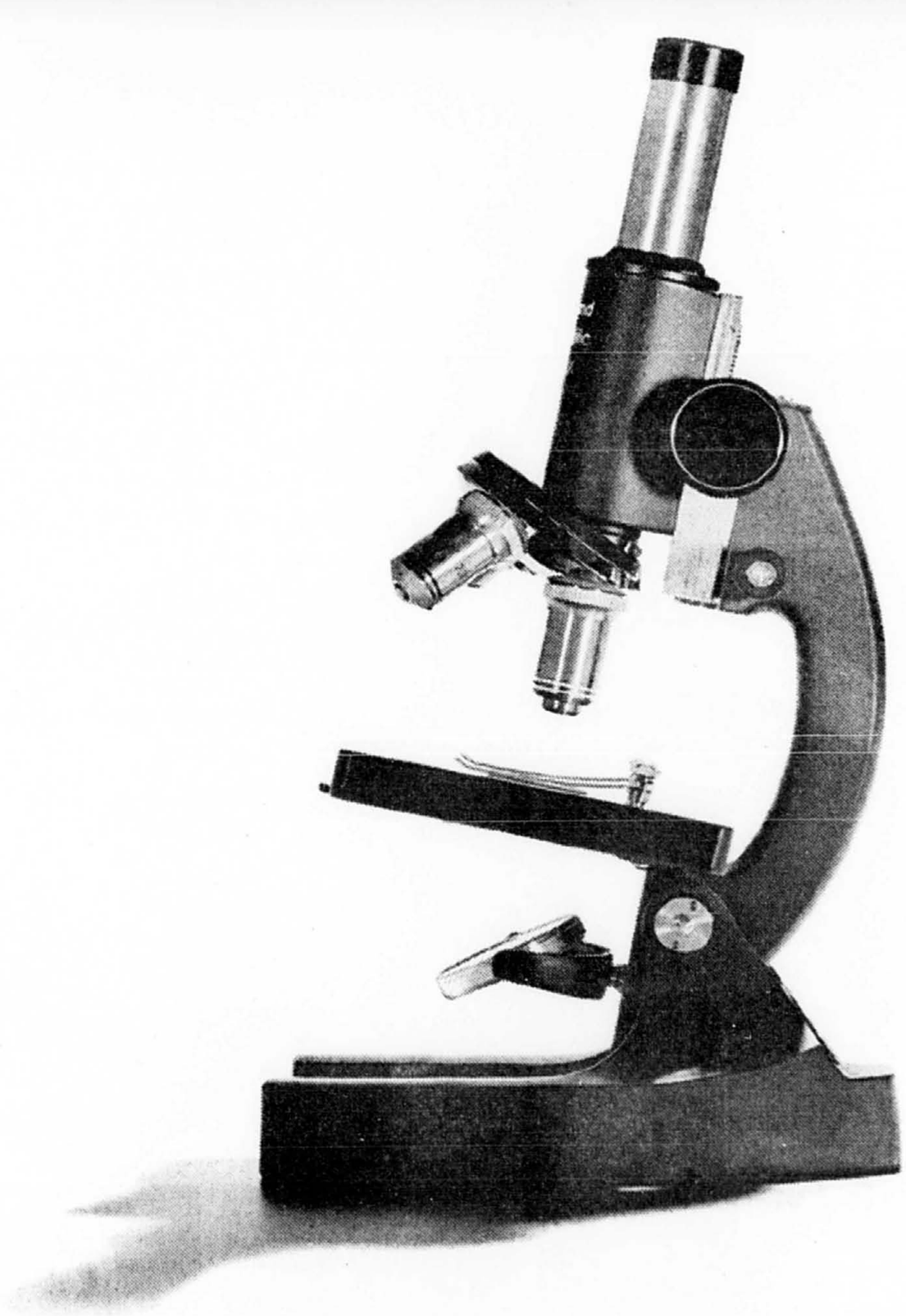

Presque tous les conseillers financiers vous le diront : les fonds mutuels sont indispensables à un REÉR équilibré. Mais comment choisir ? Chez Trimark, nous examinons au microscope chaque entreprise dans laquelle nous investissons. C'est cette approche rigoureuse qui nous a permis de devenir la deuxième société de fonds mutuels en importance au pays. Nos gestionnaires de portefeuilles rencontrent les dirigeants, les employés, les fournisseurs et même les clients de l'entreprise. Nous analysons tout ce que nous trouvons : leurs forces, leurs faiblesses, leur vision et le moral du personnel. Grâce à cette recherche méticuleuse, nous déterminons les placements qui contribueront, avec le temps, à faire fructifier votre argent. Avant d'investir votre argent, Trimark investit son temps. Pour vous renseigner sur les Fonds mutuels Trimark, consultez votre conseiller financier ou contactez-nous.

FONDS MUTUELS TRIMARK[MD]

Mieux placer. Pour performer.

1 800 631-7003

La valeur de vos parts et le rendement de vos placements peuvent fluctuer. Des renseignements importants concernant tout fonds mutuel sont inclus dans le prospectus simplifié qui devrait être lu soigneusement avant d'investir. Vous pouvez en obtenir un exemplaire de votre conseiller financier ou de Gestion de placements Trimark Inc. [MD] marque déposée de Gestion de placements Trimark Inc. Courrier électronique : invest@trimark.com

Bien de chez nous

Zellers

Le prix le plus bas fait LOI!*

Charte des droits des clients Zellers

Voici vos droits:

- *Épargnez Plus sur nos bas prix quotidiens*
  Nous réduisons continuellement nos prix, et nous défions les prix présentement annoncés de nos concurrents!
- *Épargnez encore Plus grâce aux soldes, toutes les semaines*
  Notre circulaire hebdomadaire renferme des centaines d'articles soldés; réalisez ainsi encore plus d'économies!
- *Obtenez Plus du Club Z*
  Joignez-vous aux millions de Canadiens qui ont dit: «Oui, c'est gratuit»; l'adhésion est gratuite!
- *Obtenez une Prime-Crédit Dollars Plus de 4$ chaque mois*
  Avec 80$ ou plus d'achats portés à votre carte de crédit Zellers Plus.

***Remarque:** Les prix figurant sous la rubrique «coûtait» peuvent différer d'un magasin à l'autre.*

Liquide lave-glace 4 l. Limite de 4 par client

COÛTAIT 1.99

1.17

Voici la preuve!

TOUS LES JOURS

Vêtements Hanes en molleton pour dames. Limite: 4 par client.

Haut ou pantalon

7.94

Voici la preuve!

TOUS LES JOURS

Coûtait 93 ¢

Lot de 4 ampoules G.E. Limite: 4/client

66¢

Voici la preuve!

TOUS LES JOURS

Coûtait 26.88

Montres numériques sonores Timex

25.46

Voici la preuve!

TOUS LES JOURS

2 pl. 15.77 Grand lit 19.77

Ens. de draps

7.97

Voici la preuve!

TOUS LES JOURS

Pantalons pour dames, tailles 12-20

8.87

Voici la preuve!

TOUS LES JOURS

Coûtait 87 ¢

Dentifrice Crest 75 ml. Limite: 4 par client.

61¢

Voici la preuve!

TOUS LES JOURS

Serviettes Always. Limite: 4 par client.

3.46

Voici la preuve!

TOUS LES JOURS

Zellers a instauré la loi des bas prix!

*LE PRIX LE PLUS BAS FAIT LOI, C'EST GARANTI: La politique de Zellers est de vendre chaque jour des articles à prix équivalents ou plus bas que les prix courants de ses principaux concurrents. Si vous trouvez une annonce canadienne courante, d'un magasin de détail, offrant à un prix inférieur un article identique à celui vendu par Zellers, apportez-nous l'annonce et nous vous offrirons l'article en question à un MEILLEUR prix!

CLUB Z